

BURKINA FASO



Unité- Progrès- Justice

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES	MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	MINISTRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI
--	---	---

CADRE SECTORIEL DE DIALOGUE EDUCATION ET FORMATION (CSD-EF)

RAPPORT DE PERFORMANCE ANNUELLE 2021 ET A MI-PAROURS 2022 DU CSD-EF DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT (PND)



Adopté le 29 juillet 2022

SOMMAIRE	i
SOMMAIRE	i
SIGLES ET ABREVIATIONS	ii
LISTE DES TABLEAUX	vi
INTRODUCTION	8
I. PERFORMANCES SECTORIELLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES II AU 31 DECEMBRE 2021	9
I.1 Axe 3 : « consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale »	9
I.2. Efficacité du financement du secteur en 2021	36
II. PERFORMANCES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D’ACTION SECTORIEL DE LA TRANSITION AU PREMIER SEMESTRE 2022	37
II.1. Pilier 2 : Répondre à la crise humanitaire	37
II.2. Pilier 3 : Refonder l’Etat et améliorer la gouvernance	39
Synthèse de la performance par objectif stratégique du PAT	48
III. État de fonctionnement du CSD	49
III.1 État de fonctionnement du CSD au 31 décembre 2021	49
III État de fonctionnement du CSD au premier semestre 2022	50
IV PERSPECTIVES	51
IV.1 Les perspectives d’actions du secteur au deuxième semestre 2022	51
IV.2 Les perspectives sur la période 2023-2025.....	51
CONCLUSION	52
ANNEXES	i

SIGLES ET ABBREVIATIONS

A-AhU-AR	: Assistant, Assistant hospitalo-universitaire et Attaché de Recherche
AASU	: Attaché d'Administration scolaire et universitaire
AE	: Attaché d'Education
AISU	: Attaché d'Intendance scolaire et universitaire
ANO	: Avis de non Objection
APOSE/EFTP	: Appui à la Politique sectorielle de l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels
APS	: Appui psychosocial
BAC	: Baccalauréat
BAD	: Banque africaine de Développement
BEP	: Brevet d'Etudes professionnelles
BPT	: Brevet professionnel de Technicien
BPTS	: Brevet professionnel de Technicien spécialisé
BQP	: Brevet de Qualification professionnelle
CAET	: Certificat d'Aptitude à l'Enseignement technique
CAP	: Certificat d'Aptitude professionnelle
CAPE	: Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement secondaire
CAPET	: Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement technique
CAST/FSDEB	: Compte d'Affectation spéciale du Trésor/Fonds de Soutien au Développement de l'Enseignement de Base
CEB	: Circonscription d'Education de base
CEBNF	: Centre d'Education de Base non formelle
CEEP	: Centre d'Eveil et d'Education préscolaire
CEFTP	: Collège d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels
CEG	: Collège d'Enseignement général
CFP	: Centre de formation professionnelle
CMLS	: Comité ministériel de Lutte contre le VIH, le SIDA et les IST
CNPB	: Conseil national du Patronat burkinabè
CNSE	: Coordination nationale des Syndicats de l'Education
COVID 19	: Maladie à coronavirus 2019
CP1	: Cours préparatoire 1 ^{ère} année
CP2	: Cours préparatoire 2 ^{ème} année
CPAF	: Centre permanent d'Alphabétisation et de Formation
CPEDA	: Commission permanente d'Examen de Demandes d'Autorisation
CQB	: Certificat de Qualification de Base
CQP	: Certificat de Qualification professionnelle
CRS	: Catholic Relief Services
CSD-EF	: Plan national de Développement économique et social
CT	: Collectivités territoriales
CTS	: Comité technique de Suivi
CU	: Centre universitaire
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
DFA	: Décisions de Fin d'Année

DGESS	: Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles
DGFP	: Direction générale de la Formation professionnelle
DRH	: Direction des Ressources humaines
EA	: Effet attendu
EFTP	: Enseignement et Formation techniques et professionnels
EG	: Enseignement général
EHCVM	: Enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
EMC	: Enquête multisectorielle continue
ENEP	: Ecole nationale des Enseignants du Primaire
ENF	: Education non formelle
ENO	: Espace numérique ouvert
ENS/UNZ	: Ecole normale supérieure de l'Université Norbert ZONGO
ENS-K	: Ecole normale supérieure de Koudougou
EPO	: Ecole polytechnique de Ouagadougou
EPS	: Education physique et sportive
ESU	: Education en Situation d'Urgence
FAFPA	: Fonds d'Appui à la Formation professionnelle et à l'Apprentissage
FCFA	: Franc de la Communauté financière africaine
FNJ	: Forum National de la Jeunesse
FTS	: Formation technique spécifique
GHM	: Gestion hygiénique des Menstrues
GTDENF	: Groupe thématique Développement de l'Education non formelle
GTFAR	: Groupe Thématique Gestion Financière et Allocation des Ressources
HKI	: Helen Keller international
IAC	: Instituteur adjoint certifié
IDS	: Institut des Sciences
IEJE	: Inspecteur d'Education de Jeunes enfants
IES	: Inspecteur de l'Enseignement secondaire/Institution d'Enseignement supérieur
IESR	: Enseignement supérieur et de Recherche
IESR	: Institution d'Enseignement supérieur et de Recherche
IPE	: Institut international de Planification de l'Education
INFTS	: Institut national de Formation en Travail social
INSD	: Institut national de la Statistique et de la Démographie
INSS	: Institut des Sciences des Sociétés
ISSP	: Institut supérieur des Sciences de la Population
IST	: Infections sexuellement transmissibles
JIJ	: Journée Internationale de la Jeunesse
JMHM	: Journée mondiale de l'Hygiène menstruelle
LMD	: Licence-Master-Doctorat
MAAHM	: Ministère de l'Agriculture et des Aménagements hydro-agricoles
MATD	: Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation
MCS	: Mission conjointe de Suivi
MEEVCC	: Ministère de L'Environnement, de l'Economie verte et du Changement climatique
MEF	: Ministère de l'Economie et des Finances
MENA	: Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation

MENAPLN	: Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales
MESRI	: Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MESRSI	: Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation
MESS	: Ministère des Enseignements secondaire et supérieur
MFPTPS	: Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale
MJFIP	: Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion professionnelles
MJPEE	: Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi
MINEFID	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MOD	: /Maître/Maîtrise d'Ouvrage délégué (e)
MRSIS	: Matrice des Reformes stratégiques et des Investissements structurants
MSJE	: Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi
NA	: Non applicable
NB	: Nota bene
ND	: Non disponible
NIES	: Notices d'Impact environnemental et social
ODD	: Objectifs de Développement durable
ONATEL	: Office national des Télécommunications
ONG	: Organisation non gouvernementale
ONG/AD	: Organisation non gouvernementale /Association de Développement
OS	: Objectif stratégique
PAAQE	: Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Education
PAES	: Projet d'Appui à l'Enseignement supérieur
PAM	: Programme alimentaire mondial
PA-PDSEB	: Projet d'Appui au Programme de Développement stratégique de l'Education de Base
PASEC	: Programme d'Analyse des Systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PAST	: Plan d'action sectoriel de la Transition
PAT	: Plan d'action de la Transition
PDSEB	: Programme de Développement stratégique de l'Education de Base
PM	: Premier Ministère
PME	: Partenariat mondial pour l'Education
PN/EFTP	: Politique nationale d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels
PNADES	: Plan national d'Action de Développement de l'Enseignement supérieur
PNDES	: Plan national de Développement économique et social
PRES	: Présidence
PS/ESSRS	: Politique sous-sectorielle des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique
PSDEBS	: Plan stratégique de Développement de l'Enseignement de Base et de l'Enseignement secondaire
PSEF	: Plan sectoriel de l'Education et de la Formation
PTA	: Plan de Travail annuel
PTF	: Partenaire technique et financier
PUS	: Programme d'Urgence pour le Sahel
RDC	: Rez-de-chaussée
RGPH	: Recensement général de la Population et de l'Habitation
SDC	: Salle de classe

SG	: Secrétariat général
SI/GRH	: Système d'Information de Gestion des Ressources humaines
SIGE	: Système d'Information et de Gestion de l'Education
SN-ESU	: Stratégie nationale d'Education en Situation d'Urgence
SP-PDSEB	: Secrétariat permanent du Programme de Développement stratégique de l'Education de Base
SSA/P	: Stratégie de Scolarisation accélérée/Passerelle
SSR	: Santé sexuelle et Reproductive
ST-ESU	: Secrétariat technique de l'Education en Situation d'Urgence
SVT	: Science de la Vie et de la Terre
TDR	: Termes de référence
UFR	: Unité de Formation et de Recherche
UFR/ST	: Unité de Formation et de Recherche / Sciences et Technologies
UJKZ	: Université Joseph KI-ZERBO
UMF	: Unité Mobile de Formation
UNICEF	: Fonds des Nations unies pour l'Enfance
UNZ	: Université Norbert ZONGO
UOHG	: Université de Ouahigouya
UTS	: Université Thomas SANKARA
UV-BF	: Université virtuelle du Burkina Faso

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation des indicateurs EA 3.2.1 « accès de tous à une éducation et à une formation de qualité, adaptées aux besoins de l'économie est accru »	9
Tableau 2 : Situation des indicateurs de produits de l'action développement des infrastructures d'alphabétisation, d'éducation et de formation inclusives.....	11
Tableau 3 : situation des indicateurs des produits au 31 décembre 2021	15
Tableau 4 : situation des bourses, des vivres et des transferts aux communes	19
Tableau 5 : situation des indicateurs de produits de l'action « promotion de la formation professionnelle des 15 ans et plus » au 31 décembre 2021	23
Tableau 6 : Situation des indicateurs de l'effet attendu 3.2.2 du PNDES II au 31 décembre 2021	29
Tableau 7 : situation des indicateurs de produits de l'action «amélioration de l'offre et de la qualité de l'enseignement supérieur » au 31 décembre 2021	30
Tableau 8 : Situation des indicateurs de produits de l'action « renforcement de la fourniture des services sociaux aux étudiants » au 31 décembre 2021	32
Tableau 9 : Situation des indicateurs de produits de l'action «renforcement de la gouvernance dans les IESR ».....	33
Tableau 10 : situation du financement des projets et programmes du secteur au 31 décembre 2021 (investissements du secteur en milliers de FCFA).....	36
Tableau 11 : situation des indicateurs de produits de l'action « A 127 » au 30 juin 2022.....	37
Tableau 12 : situation des indicateurs de l'axe 3 au 30 juin 2022.....	39
Tableau 13 : situation des indicateurs de produits de l'action « poursuite de la réforme du système éducatif » au 30 juin 2022	40
Tableau 14 : situation des indicateurs de produits de l'action « amélioration de la qualité et l'accès au système éducatif » au 30 juin 2022.....	42
Tableau 15 : situation des indicateurs de produits de l'action « Mise en œuvre du fichier national des élèves » au 31 décembre 2021	45
Tableau 16: situation des indicateurs de produits de l'action « renforcement de la gouvernance de l'enseignement supérieur » au 30 juin 2022.....	45
Tableau 17: la situation des indicateurs de produits de l'action « amélioration de l'offre et la qualité de l'enseignement supérieur » au 30 juin 2022.....	46

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Cadre de mesure de performance sectorielle	i
Annexe 2 : Cadre de résultats produits de la Matrice des Reformes stratégiques et des Investissements structurants (MRSIS) PNDES et de la MRSIS sectoriel.....	vii
Annexe 3 : recrutement d'éducateurs/enseignants et encadreurs pédagogiques pour formation en 2021 .	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 4 : recrutement d'encadreurs pédagogiques pour formation en 2021	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 5 : mise à disposition d'éducateurs/enseignants en 2021	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 6 : mise à disposition d'encadreurs pédagogiques en 2021	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 7 : Situation des infrastructures du MENAPLN au 30 juin 2022.....	Erreur ! Signet non défini.

INTRODUCTION

Le Burkina Faso a souscrit aux objectifs de développement durable (ODD) dont le quatrième vise à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Dans la dynamique d'atteindre les cibles fixées par ces ODD, le Burkina Faso a mis en œuvre le Plan national de Développement économique et social (PNDES) de 2016-2020 suivi du deuxième Plan national de développement économique et social (PNDES) II 2021-2025. Les changements institutionnels ont induit un ajustement du PNDES II afin de l'adapter à l'agenda de la transition sur la base duquel le Plan d'Action de la Transition a été adopté le 6 mai 2022. Il vise quatre (04) objectifs stratégiques à savoir : (i) lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale ; (ii) répondre à la crise humanitaire ; (iii) refonder l'État et améliorer la gouvernance et (iv) œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale. Le secteur Education et Formation contribue à la réalisation des piliers 2 et 3 du PAT intitulés respectivement : « Répondre à la crise humanitaire » et « Refonder l'Etat et améliorer la gouvernance. » Le Cadre sectoriel de Dialogue Education et Formation (CSD-EF) en constitue le dispositif de suivi-évaluation.

Le CSD-EF regroupe trois ministères à savoir le Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN), le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et le Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi (MSJE). Il comprend une commission technique, un comité de validation et deux groupes thématiques. Le secrétariat technique du CSD-EF est assuré par la Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles (DGESS) du MENAPLN en collaboration avec les DGESS des deux autres ministères. La présidence du CSD-EF est assurée par le MENAPLN et la vice-présidence par le MESRI et le MSJE.

Le champ d'action du CSD-EF est l'éducation préscolaire, les enseignements primaire, post-primaire général et technique, secondaire général et technique, supérieur, l'éducation non formelle et la formation professionnelle.

Pour atteindre les objectifs fixés dans le domaine de l'éducation et de la formation, plusieurs référentiels sont mis en œuvre. Le Plan sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF 2017-2030) adopté en Conseil des Ministres le 31 mai 2017 est le référentiel sectoriel qui prend en compte les trois ministères.

Au titre du sous-secteur on retient :

- **au niveau de l'éducation de base**, le Programme de Développement stratégique de l'Education de Base (PDSEB) 2012-2021, adopté le 1^{er} août 2012 et qui est remplacé en 2022 par le Plan stratégique de Développement de l'Enseignement de Base et de l'Enseignement secondaire (PSDEBS) 2021-2025 adopté le 31 décembre 2021 ;
- **au niveau des enseignements secondaire et supérieur** :
 - la Politique sous-sectorielle des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique (PS/ESSRS) 2010-2025, adoptée le 4 août 2010 ;
 - le Plan national d'Action de Développement de l'Enseignement supérieur (PNADES) 2014-2023, adopté le 1^{er} août 2013.
- **au niveau de l'enseignement et la formation techniques et professionnels**, la Politique nationale d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels (PN-EFTP) 2009-2025 adoptée le 23 juillet 2008.

Au premier semestre 2022, la mise en œuvre des activités a été marquée entre autres par la persistance de la crise sécuritaire avec comme corollaire la régulation des ressources du budget général, la révision à la baisse des contributions de certains partenaires du CAST/FSDEB, la prorogation du délai d'exécution de la requête PME COVID.

Elle a été également marquée par l'adoption d'un nouvel organigramme devant régir le fonctionnement du MENAPLN.

Pour une mise en œuvre réussie du PAT au niveau du secteur Education et Formation, les principales mesures prises sont (i) l'adoption des mesures barrières pour éviter la propagation de la pandémie à COVID 19 dans l'Administration et dans les structures éducatives, (ii) la poursuite de la mise en œuvre du plan de riposte pour la continuité éducative, (iii) la mise en œuvre de la stratégie nationale d'éducation en situation d'urgence ainsi que (iv) la mise en œuvre de l'Appui à la Politique sectorielle de l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels (APOSE-EFTP).

Le présent rapport fait le bilan de la mise en œuvre du PNDES II au 31 décembre 2021 et du PAT au 30 juin 2022 dans le secteur Education et Formation en faisant ressortir les performances sectorielles.

I. PERFORMANCES SECTORIELLES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES II AU 31 DECEMBRE 2021

I.1 AXE 3 : « CONSOLIDER LE DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN ET LA SOLIDARITE NATIONALE »

Le PNDES II vise en son troisième axe stratégique, à agir sur la qualité du capital humain et à promouvoir la solidarité nationale. Cet axe se décline en six objectifs stratégiques dont celui relatif à l'Education et la Formation est l'objectif stratégique 3.2 : « accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie ».

I.1.1 Objectif stratégique (OS) 3.2 : accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie

Dans le cadre de l'atteinte de l'objectif stratégique 3.2 du PNDES II, les actions et les produits du CSD-EF contribuent à l'atteinte des effets suivants :

EA 3.2.1: l'accès de tous à une éducation et à une formation de qualité, adaptées aux besoins de l'économie est accru ;

EA 3.2.2 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité, adapté aux besoins de l'économie est accru.

I.1.1.1 EA 3.2.1: l'accès de tous à une éducation et à une formation de qualité, adaptées aux besoins de l'économie est accru

La situation des indicateurs de l'effet attendu EA 3.2.1 du PNDES II se présente dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Situation des indicateurs EA 3.2.1 « accès de tous à une éducation et à une formation de qualité, adaptées aux besoins de l'économie est accru »

Indicateurs	Réf. 2020	Réal 2021	Cible 2021
Taux brut d'admission au primaire	94,9%	97,3%	98,4%
Taux brut d'admission au post-primaire	40,3%	42,9%	47,4%
Taux brut d'admission au secondaire	16,7%	19,5%	23,5%
Taux brut de scolarisation au préscolaire	5,9%	6,2%	6,7%
Taux d'achèvement au primaire	60,3%	62,4%	68,7%
Taux d'achèvement au post-primaire	39,0%	42,9%	39,3%
Taux d'achèvement au secondaire	17,5%	20,0%	14,3%
Taux d'alphabétisation	39,3% (EHCVM 2018)	29,7% (RGPH 2019)	
Proportion des individus âgés de 15 ans et plus ayant suivis ou en train de suivre une formation professionnelle	14,1%	14,1%	ND

Source : DGESS/MENAPLN et DGESS/MJPEE 2021

Le tableau ci-dessus présente la situation des indicateurs retenus pour mesurer l'effet attendu EA 3.2.1 du PNDES II « accès de tous à une éducation et à une formation de qualité adaptées aux besoins de l'économie est accru ».

Entre 2020 et 2021, les indicateurs de l'effet PNDES se sont accrus. Certains de ces indicateurs ont atteint leur cible en 2021 mais d'autres non.

En effet, entre 2020 et 2021, le taux brut d'admission est passé de 94,9% à 97,3% au primaire, de 40,3% à 42,9% au post-primaire et de 16,7% à 19,5% au secondaire. Bien que ces indicateurs soient en progrès, les cibles de 2021 n'ont pas été atteintes.

Le taux brut de scolarisation au préscolaire est passé de 5,9% en 2020 à 6,2% en 2021 soit un gain de 0,3 points de pourcentage. Cela fait apparaître un manque de 0,5 point de pourcentage pour atteindre la cible visée pour 2021 qui est de 6,7%.

Le taux d'achèvement au primaire de 60,3% enregistré en 2020 a eu un gain de 2,1 points en 2021 passant à 62,4%. Par rapport à la cible visée en 2021 (68,7%), on note un déficit de 6,3 points de pourcentage. Quant aux taux d'achèvement au post-primaire et au secondaire, ils ont atteint leur cible en 2021 passant respectivement de 39,0% à 42,9% au post-primaire et de 17,5% à 20,0% au secondaire.

En ce qui concerne le taux d'alphabétisation, les résultats définitifs du cinquième Recensement général de la Population et de l'Habitation (RGPH) le situe à 29,7%. Ce taux est en hausse par rapport au RGPH de 2006 qui l'avait situé à 28,7%. Entre les deux recensements, l'enquête multisectorielle continue (EMC) a permis d'estimer le niveau de l'indicateur à 34,5% et l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) à 39,3%.

S'agissant de la proportion des individus âgés de 15 ans et plus ayant suivi ou en train de suivre une formation professionnelle, sa valeur n'a pas évolué par rapport à 2020 ou elle était de 14,1%.

De l'examen du tableau, il ressort que seuls les taux d'achèvement au post-primaire et au secondaire ont atteint leur cible. La non-atteinte des cibles de certains indicateurs pourrait s'expliquer essentiellement par les effets des crises sécuritaire et sanitaire avec pour conséquence la fermeture des structures éducatives.

Toutefois, la proportion des individus âgés de 15 ans et plus ayant suivi ou en train de suivre une formation professionnelle n'a pu être renseignée au regard des difficultés rencontrées dans la mobilisation des ressources.

Des efforts restent à fournir pour renforcer la résilience de notre système éducatif et améliorer sa performance en termes d'offre éducative et de qualité à travers notamment la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'Éducation en Situation d'urgence.

ETAT DE REALISATIONS DES PRINCIPALES ACTIONS ENVISAGEES

Dans le présent rapport, la méthodologie utilisée pour la détermination du taux d'exécution physique de certains produits est fondée essentiellement sur le référentiel national de pondération des activités et tâches validé le 23 octobre 2019. Aussi, d'autres documents tels que les procès-verbaux et les rapports de suivi de chantiers ont été mis à profit.

❖ Développement et la gestion des infrastructures d'alphabétisation, d'éducation et de formation inclusives

Le tableau ci-dessous présente la situation des constructions des infrastructures éducatives.

Tableau 2 : Situation des indicateurs de produits de l'action développement des infrastructures d'alphabétisation, d'éducation et de formation inclusives

Niveau	Type d'infrastructures	Référence 2020		Réalisation 2021		Cible 2021	
		Infrastructures	SDC	Infrastructures	SDC	Infrastructures	SDC
Préscolaire	Blocs de 3 SDC (equip, elect) +hang+clot+lat	6	12	0	0	5	15
	Clotur+ hang+ cuisine+ lat	4	-	4	0	19	0
Sous total préscolaire		10	12	4	0	24	15
Primaire	Blocs de 3 SDC bur + mag + latrines pour paillote	59	177	27	81	50	150
	Blocs de 3 SDC bur + mag + latrines pour expansion	7	21	4	12	22	66
	Blocs de 3 SDC bur + mag + latrines pour normalisation	0	0	6	18	22	66
	Blocs de 3 SDC complémentaires	0	0	1	3	64	192
	Blocs de 6 SDC complémentaires	0	0	0	0	10	60
Sous total primaire		66	198	38	114	168	534
Post primaire et secondaire général	2 blocs pédag+adm+ forages + lat pour résorption de salles d'emprunts	0	0	3	12	17	68
	2 blocs pédag+adm+ forages + lat pour expansion CEG	11	44	3	12	42	168
	4 blocs pédag+adm+ forages + lat pour expansion CEG	0	0	0	0	8	32
	Bloc de 2 SDC+adm + latrines+ équip pour normalisation de CEG	0	0	2	4	20	40
	1 SDC complémentaire pour extension de CEG et lycées	0	0	0	0	1	1
	Blocs de 2 SDC complémentaires pour extension de CEG et lycées	0	0	0	0	13	26
	Blocs de 3 SDC complémentaires pour extension de CEG et lycées	0	0	1	3	21	63
	Blocs de 4 SDC complémentaires pour extension de CEG et lycées	0	0	1	4	15	60
	Blocs de 6 SDC complémentaires pour extension de CEG et lycées	0	0	0	0	4	24
	Blocs de 9 SDC complémentaires pour extension de CEG et lycées	0	0	0	0	1	9
	Blocs de SDC sémi-finis	0	0	0	0	0	0
Bâtiments administratifs	0	0	2	0	13	0	

Niveau	Type d'infrastructures	Référence 2020		Réalisation 2021		Cible 2021	
		Infrastructures	SDC	Infrastructures	SDC	Infrastructures	SDC
	pour CEG						
	3 blocs pédag+adm+ forages + lat pour expansion de lycée	0	0	0	0	8	48
	Lycées scientifiques	0	0	0	0	6	36
	Bloc de 3 SDC+ équip pour érection de CEG en lycée	0	0	2	6	13	39
Sous total post primaire et secondaire général		11	44	14	41	182	614
Infrastructures complémentaires	Forages	11	0	2	0	13	0
	Latrines	25	0	10	0	33	0
	Achèvement des travaux (SDC progressives)	0	0	27	0	56	0
	Réhabilitations	0	0	3	0	14	0
Sous total infrastructures complémentaires		36	0	42	0	116	0
Nombre de centres de formation professionnelle construits				0		1	
Nombre d'UMF acquises				0		2	

Source : DGESS/MENAPLN et DGESS/MSJE

Constructions

Au titre de l'année 2021, il a été programmé la construction de 490 infrastructures au profit de tous les niveaux d'enseignement. Ces infrastructures sont réalisées à travers la maîtrise d'ouvrage directe, la maîtrise d'ouvrage déléguée, le transfert des ressources aux communes et les projets et programmes.

De ces infrastructures, on dénombre un total de 1 163 salles de classe.

A la date du 31 décembre 2021, il faut retenir que 98 infrastructures sont entièrement réalisées, soit un taux moyen de 20%. Ce taux est de 26,34% pour les transferts, 14% pour la maîtrise d'ouvrage directe, 19% pour la maîtrise d'ouvrage déléguée, 0% pour les projets et programmes du MENAPLN, 22% pour les autres projets.

D'une manière générale, le faible taux de réalisation est lié à la menace sécuritaire ayant occasionné la délocalisation de nombreux sites inaccessibles au profit d'autres localités plus ou moins sécurisées. Ce qui conduit à un perpétuel recommencement de la procédure des marchés publics.

De façon spécifique, le taux d'exécution de 19% par la maîtrise d'ouvrage déléguée pourrait aussi s'expliquer par les longues procédures de recrutement des agences par le MENAPLN d'une part et des entreprises par les agences d'autre part. De même, au titre des ressources transférées aux communes, des défaillances sont constatées dans le déroulement de la procédure des marchés publics dues en partie à l'insuffisance de ressources humaines qualifiées au niveau de plusieurs collectivités territoriales et à la dégradation de la situation sécuritaire ; toute chose qui conduit le plus souvent à la reprise des opérations liées aux appels d'offre. Pour le cas de la maîtrise d'ouvrage directe, des retards ont été constatés dans le recrutement de certains bureaux de suivi-contrôle des travaux. Ce recrutement s'est finalement effectué en décembre 2021.

En perspective, la réalisation du reste des infrastructures se poursuivra en 2022 et la date du 15 juillet a été retenue pour la livraison des infrastructures réalisées par la maîtrise d'ouvrage déléguée. Pour les transferts aux communes, la suspension des conseils municipaux intervenue en début d'année a entraîné une léthargie dans les travaux de construction. Ces travaux pourraient reprendre avec la mise en place effective des délégations spéciales.

La situation de réalisation des infrastructures au titre de 2021 par niveau d'enseignement se présente comme suit :

Des infrastructures du préscolaire réalisées

Pour le préscolaire, il a été prévu la normalisation de 19 Centres d'Eveil et d'Education préscolaire (CEEP) incomplets à travers la construction de clôtures, de hangars, de cuisines et de latrines ainsi que la réalisation de 5 nouveaux CEEP soit au total 24 infrastructures programmées.

A la date du 31 décembre 2021, quatre (04) CEEP ont été normalisés sur les 19 prévus. Au titre des nouvelles infrastructures, l'on n'a enregistré aucune réalisation.

Le taux d'exécution physique de l'ensemble des 24 infrastructures à réaliser est de 17%.

Des infrastructures du primaire réalisées

Au titre de la résorption des paillotes, il est prévu la réalisation de 150 salles de classe correspondant à 50 complexes (bloc de 3 salles de classe + bureau + magasin + latrines). À la date du 31 décembre, 27 complexes sont achevés soit un taux de réalisation de 54%.

En ce qui concerne la normalisation des écoles incomplètes, 18 salles de classe sur une prévision de 66 salles ont été livrées soit un taux de réalisation de 27,27%.

Quant à la construction de nouvelles écoles dans le cadre de l'expansion du primaire, 4 complexes sur 22 prévus ont été réalisés soit un taux de 18,18%.

En plus de ces réalisations, il est prévu dans le cadre de l'éducation en situation d'urgence (ESU), la construction de 74 salles de classe complémentaires dans les établissements qui accueillent les élèves déplacés internes. A la date du 31 décembre, 3 salles de classe ont été effectivement réalisées soit un taux de réalisation de 4%. Face à cette situation paradoxale de la gestion de l'urgence, il serait souhaitable de mettre en place des procédures spécifiques adaptées à l'ESU.

Le taux moyen de réalisation physique des infrastructures du primaire est de 25,86%.

Des infrastructures du post-primaire général et secondaire général réalisées

Au niveau du post-primaire et secondaire général, 614 salles de classe ont été prévues pour la résorption de 17 CEG ouverts dans des salles d'emprunt, la normalisation de 20 CEG incomplets, l'érection de 13 CEG en lycées, la réalisation de 50 CEG pour l'expansion du post primaire, l'extension de 55 lycées et collèges pour renforcer leur capacité d'accueil, la réalisation de 8 nouveaux lycées pour l'expansion du secondaire et la construction de 6 lycées scientifiques régionaux.

A la date du 31 décembre 2021, sur l'ensemble de ces infrastructures programmées, 14 sont achevées soit 41 salles de classe. Le taux de réalisation physique est de 6,68%.

Pour le cas spécifique des lycées scientifiques, le résultat attendu en 2021 était la signature effective des contrats avec les entreprises et le paiement des avances de démarrage. A la date du 31 décembre, les objectifs ont été atteints. Les travaux de construction proprement dits étaient prévus pour démarrer en janvier 2022.

Des infrastructures de l'EFTP équipées

Au titre de 2021, il est programmé l'équipement des lycées professionnels de Manga, de Tenkodogo, de Kaya, de Zorgho, du CEFTP de Orodara et du lycée technique de Koudougou.

A la date du 31 décembre 2021, les équipements du lycée professionnel de Tenkodogo et de Kaya ainsi que ceux du lycée technique de Koudougou ont été réceptionnés. Les équipements des établissements de Manga, de Zorgho et de Orodara sont en attente de livraison car des travaux de réaménagement doivent être effectués sur les différents sites pour recevoir le matériel indiqué.

Au 31 décembre 2021, sur un montant prévisionnel de 11 315 349 936 FCFA, la somme de 1 496 553 048 FCFA a été liquidée au titre de la réalisation des infrastructures du MENAPLN correspondant à un taux d'exécution financière de 79,41%.

Des centres de formation professionnelle construits

Il était prévu en 2021, la construction d'un centre régional de formation professionnelle à Bobo-Dioulasso.

Au 31 décembre 2021, les travaux de construction du centre régional n'ont pas encore débuté car la signature de la convention de financement complémentaire avec la République populaire de Chine n'a pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire, d'où des taux d'exécution physique et financière de 0%.

Des Unités Mobiles de Formation acquises

En 2021, il était prévu l'acquisition de deux (2) Unités Mobiles de Formation (UMF).

Au 31 décembre 2021, les taux d'exécution physique et financière sont respectivement de 25% et de 0% car les deux (02) UMF n'ont pu être acquises.

En effet, le rapport d'étude d'itinérance de l'expertise perleée est toujours en finalisation et l'acquisition des UMF n'interviendra qu'à l'issue de cette étape.

Recrutement

En 2021, il a été autorisé l'ouverture de 16 concours directs suivis de formation pour 3 363 postes ouverts dont 04 concours directs spéciaux et sur mesures nouvelles pour 4 700 postes ouverts, et de 16 concours professionnels pour 2 677 postes ouverts. A la date du 31 décembre 2021, tous les 32 concours ont été organisés, soit un taux d'exécution de 100%. Sur une dotation de 337 209 800 F CFA, un montant de 336 454 800 F CFA a été liquidé soit un taux d'exécution financière de 99,78%.

Sur les 16 concours directs suivis de formation, il a été recruté 525 agents relevant du personnel administratif afin d'améliorer la gouvernance administrative du sous-secteur.

Des éducateurs/enseignants du préscolaire et du primaire mis à disposition

En 2021, il a été mis à la disposition du MENAPLN, 200 éducateurs de la petite enfance (ex. EJE) issus des écoles de formation.

La suspension en 2019 du recrutement d'élèves-maitres (instituteurs adjoints certifiés) à former dans les écoles en raison de la réforme des ENEP n'a pas permis une sortie d'instituteurs adjoints certifiés (IAC) en 2021. Toutefois, les recrutements sur mesures nouvelles ont permis au MENAPLN de disposer de 1000 IAC en 2021.

En termes d'enseignants mis à la disposition du MENAPLN, le taux de réalisation physique est de 100%.

Des enseignants du post-primaire et du secondaire mis à disposition

En 2021, il a été mis à disposition 4 521 dont 201 pour l'EFTP sur 5 474 enseignants pour être déployés dans les différents établissements de l'enseignement général, technique et professionnel, soit un taux de réalisation de 82,59% en termes de résultats et de 100% en termes de processus. Le manque à gagner pourrait s'expliquer essentiellement par l'insuffisance du vivier de recrutement dans les matières scientifiques et techniques.

Des éducateurs/enseignants du préscolaire, du primaire, post-primaire et du secondaire recrutés pour formation

Au préscolaire et au primaire, 900 éducateurs/enseignants, soit 200 éducateurs de la petite enfance et 700 professeurs des écoles ont été recrutés et mis en position de stage de formation.

Au post-primaire et secondaire, il a été recruté et mis en position de stage de formation 1 878 professeurs (toutes options confondues) soit 400 professeurs à former à l'Institut des Sciences et 1 478 dont 18 pour l'Enseignement et la Formation techniques et professionnels (EFTP) à l'Ecole normale supérieure de l'Université Norbert ZONGO de Koudougou (ENS/UNZ). L'innovation est le recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement secondaire pour assurer, en sus des attributions

traditionnelles, les enseignements théoriques et pratiques dans les classes préparatoires post baccalauréat. Cette activité intervient dans le cadre de la mise en œuvre du statut particulier du métier éducation, formation et promotion de l'emploi.

Au 31 décembre 2021, le taux de réalisation physique est de 100%.

Des encadreurs pédagogiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire mis à disposition

Au titre de 2021, il a été mis à disposition 312 inspecteurs de l'Enseignement primaire et de l'Education non formelle et 114 inspecteurs de l'Enseignement secondaire (99 IES pour l'Enseignement général et 15 IES pour l'EFTP). Au 31 décembre 2021, le taux de réalisation est de 100%. En raison du flottement lié au transfert de la formation des inspecteurs de l'éducation de la petite enfance de l'Institut national de Formation en Travail social (INFTS) à l'ENS/UNZ), il n'y a pas eu de sortants en 2021 pour cette catégorie de personnel.

Des encadreurs pédagogiques du préscolaire, du primaire et du post-primaire et secondaire recrutés pour formation

Au titre de 2021, il a été recruté et mis en position de stage de formation 932 sur une prévision de 1 033 encadreurs de tous les niveaux éducatifs. Ce résultat se répartit comme suit : 843 recrutés sur 913 attendus du primaire et 89 (85 EG et 4 EFTP) sur 120 (105 EG et 15 EFTP) attendus du post-primaire et secondaire. Le taux de réalisation est de 90,22% en termes de résultats et de 100% en termes de processus. Le manque de vivier du fait que les IEJE se recrutent actuellement parmi les éducateurs certifiés de la petite enfance explique leur absence dans le recrutement 2021.

Au 31 décembre 2021, l'action « Développement et la gestion des infrastructures d'alphabétisation, d'éducation et de formation inclusives » enregistre un taux d'exécution physique moyen de **57,50%** pour un taux d'exécution financière moyen de **63,13%**.

❖ Amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation

Le tableau ci-dessous présente la situation des indicateurs des produits au 31 décembre 2021.

Tableau 3 : situation des indicateurs des produits au 31 décembre 2021

Indicateurs de produits	Réf.2020	Réal 2021	Cible 2021
Nombre de nouvelles spécialités disponibles	0	9	10
Nombre de référentiels de l'EFTP élaborés	0	12	10
Nombre de centres suivis et supervisés	231	279	150
Nombre d'apprenants formés dans les CFP	4 546	4 647	3 000
Nombre de référentiels élaborés	61	1	1
Taux d'insertion des bénéficiaires des formations sur financement du FAFPA	ND	41,8%	50%
Nombre de compétitions organisées	1	1	1

Source : DGESS/MENAPLN et DGESS/MSJE

De nouvelles spécialités en cours disponibles

Au titre de 2021, sur une prévision de 10 nouvelles spécialités à ouvrir dans les cycles BEP et Baccalauréat professionnel, 9 ont pu être ouvertes, soit 6 pour le BEP et 3 pour le BAC Professionnel. Ces spécialités sont : la Maintenance d'engins lourds, la Maintenance des machines et des équipements agricoles, la Foresterie et Phytosanitaire (Production fruitière et traitement des végétaux), le Génie civil/travaux de finition, le Génie civil/ Dessin bâtiment, et la Maroquinerie pour le cycle BEP ; l'Automatisme et informatique industrielle, Décoration et design d'intérieur et le Marketing et multimédia sont les spécialités prévues au niveau du cycle Baccalauréat professionnel.

Au 31 décembre 2021, les référentiels et les règlements d'examen sont pré-validés ; les enseignants sont reçus à la certification et mis à disposition du MENAPLN et les premières promotions ont été recrutées. Le taux de réalisation physique est de 90%.

Des référentiels de l'EFTP élaborés

En 2021, douze (12) référentiels de formation ont été élaborés sur une prévision de dix (10) au compte du MENAPLN.

Au 31 décembre 2021, les taux de réalisation physique et financière sont de 100% chacun.

Malgré ce satisfecit, il faut noter la difficulté relative aux frais de mission et rétributions jugés insuffisants par les chefs d'entreprise qui pourrait compromettre leur participation future.

En termes de perspectives, la préoccupation a été soumise aux autorités pour appréciation.

Des sorties de suivi et de supervision de la qualité des formations des CFP dans les 13 régions réalisées

Le bilan au 31 décembre 2021 montre que 279 CFP ont été suivis et supervisés sur une prévision initiale de 150 CFP en vue de s'assurer de la qualité des formations. Le taux d'exécution physique est de 100%.

L'écart positif de 129 suivis réalisés s'explique par les efforts fournis au niveau des structures déconcentrées du MSJE pour couvrir au mieux les CFP existant dans leurs localités respectives.

Le montant dépensé s'élève à 3 973 000 FCFA sur une prévision financière de 3 675 000 FCFA, soit un taux d'exécution financière de 100%.

Des apprenants formés dans les centres de formation professionnelle

Au 31 décembre 2021, ce sont au total 4 647 apprenants qui étaient en formation dans les différents CFP publics sur une prévision de 3000. Le taux d'exécution physique est de 100%.

L'engouement suscité par la formation professionnelle et les perspectives d'auto emploi ont permis de former en plus de la cible initiale, 1647 apprenants.

Egalement, les CFP ont pu former 959 apprenants au cours de l'année 2021 au titre des formations de courtes durées (formations modulaires qualifiantes et formations à la carte).

Des effets et impacts des interventions du FAFPA évalués

La mise en œuvre de cette activité qui a été prévue pour le deuxième trimestre de 2021 a été reportée pour le troisième trimestre à l'occasion du réajustement du programme d'activités du programme budgétaire 102 : « Formation professionnelle ».

Au 31 décembre 2021, l'activité a été entièrement réalisée d'où un taux d'exécution physique de 100%. Le montant prévisionnel de 30 000 000 FCFA a été entièrement exécuté, soit un taux d'exécution financière de 100%.

Des référentiels élaborés

En 2021, il était prévu l'élaboration d'un référentiel de formation. Au 31 décembre 2021, le référentiel a été élaboré, d'où un taux d'exécution physique de 100%.

Le montant consommé s'élève à 7 519 000 FCFA sur une prévision de 7 519 000 FCFA, d'où un taux d'exécution financière de 100%.

Des olympiades organisées

En 2021, il était prévu l'organisation des olympiades au niveau national et sous régional. Le bilan au 31 décembre 2021 montre que celles-ci ont été tenues, d'où un taux d'exécution physique de 100%. Le montant prévisionnel de 110 941 000 FCFA a été entièrement exécuté, d'où un taux d'exécution financière de 100%.

Le taux d'exécution physique de l'action « Amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation » est de **91,43%** contre un taux d'exécution financière de **90,33%**.

❖ Poursuite de l'Education en situation d'urgence (ESU)

La mise en œuvre de la Stratégie nationale d'Education en situation d'urgence au cours de l'année 2021 a été émaillée de nombreuses difficultés d'ordre sécuritaire et financier. En effet, la recrudescence des attaques terroristes ciblant les structures éducatives a rendu très délicate l'exécution des activités programmées dans certaines zones de choc. Par ailleurs, les mouvements des populations et la fermeture des établissements scolaires suite à l'insécurité ont conduit à des réaménagements afin d'apporter une réponse selon l'urgence. Malgré les difficultés évoquées et l'insuffisance des ressources, l'engagement du Gouvernement et ses partenaires techniques et financiers a permis d'engranger des résultats appréciables dont les plus saillants sont :

- au niveau de l'accès, les ressources disponibles permettaient de programmer 25 salles de classe complémentaires dans les zones de repli. Cependant, au regard du nombre de plus en plus croissant des élèves déplacés internes, le besoin de salles de classe complémentaires était estimé à 200 afin d'intégrer les élèves déplacés internes dans les zones de repli. Ce besoin est partiellement pris en charge par d'autres partenaires à travers la construction d'espaces temporaires d'apprentissage, l'acquisition de salles de classe préfabriquées. On note aussi l'acquisition de 9 779 tables-bancs (toutes sources confondues), la dotation de 154 300 kits scolaires (toutes sources confondues), la location de 87 salles de classe pour accueillir les élèves des établissements délocalisés, la prise en charge de 55 enseignants communautaires à raison d'une allocation mensuelle de 120 000 F CFA, la réintégration d'élèves dans le système éducatif et la réouverture d'établissements scolaires dans certaines localités suite à la relative accalmie ;
- au niveau de la qualité, on retient la formation de 500 enseignants et encadreurs pédagogiques sur les curricula ESU, la formation de 250 enseignants et animateurs sur l'APS, la formation de 500 chargés de statistiques à la collecte et au traitement des données sur l'ESU, la formation de 650 acteurs des écoles, lycées et collèges des zones affectées par l'insécurité sur l'éducation à la paix et aux dangers des mines ;
- au niveau du pilotage, on note la vulgarisation de la déclaration sur la sécurité des écoles et les lignes directrices pour la protection des écoles et des Universités contre l'utilisation militaire dans les conflits armés dans 5 régions à forts défis sécuritaires, la conception d'un mécanisme de collecte d'information et de remontée de données de l'ESU en cohérence avec le SIGE, la mise en place des Cluster sous nationaux et la formation de leurs membres sur la coordination de l'ESU, la sensibilisation de la communauté pour leur implication dans la mise en œuvre de la SN-ESU, la collecte des données sur l'ESU et la production de rapport.

Les taux d'exécution physique et financière sont respectivement de 89% et de 42%. Cet écart s'explique par le fait que les ressources prévues pour la construction des salles de classe complémentaires dans les zones de repli en 2020 n'étaient pas totalement liquidées du fait du retard de l'exécution des activités par les entreprises bénéficiaires.

Les ressources prévues pour le paiement des travaux de construction des infrastructures de l'éducation en situation d'urgence en retard d'exécution ont été reportées pour 2021 ; cela a impacté négativement le taux d'exécution financière.

Les principales difficultés rencontrées dans la réalisation des activités sont entre autres l'inadaptation des procédures au contexte d'urgence qui entrave la mise à disposition à temps des ressources pour mener les activités et le recours au SI n@folo qui a occasionné un retard dans la mise à disposition des ressources du budget de l'Etat et du CAST/FSDEB.

❖ **Amélioration de la santé, de l'hygiène et de la nutrition en milieu scolaire**

Dans le domaine de l'amélioration de la santé, de l'hygiène et de la prévention du VIH/SIDA en milieu scolaire, les résultats suivants ont été obtenus :

- 80 acteurs du primaire et du post primaire ont été formés sur la santé sexuelle et reproductive (SSR) et sur l'utilisation du kit ruban rouge ;
- 50 points focaux VIH/SIDA ont été formés en plaidoyer, planification et suivi-évaluation des activités de lutte contre le VIH/SIDA et les IST ;
- 01 conférence sur la promotion de la santé sexuelle et reproductive (SSR) suivie de dépistage a été organisée au profit de 117 élèves professeurs de la Direction régionale de l'Institut national de Formation des personnels de l'éducation du Centre-Est ;
- 01 séance de sensibilisation de 53 élèves professeurs sur les cancers du sein et du col de l'utérus suivie de dépistage de 38 femmes a été organisée en marge de la Journée internationale de la Femme ;
- 02 missions de suivi de l'exploitation du kit ruban rouge par 20 enseignants au niveau des établissements d'enseignement post-primaire des Hauts-Bassins et du Plateau Central ont été organisées ;
- 30 374 élèves du post-primaire et du secondaire ont bénéficié de séances de sensibilisation sur le VIH/SIDA et les IST dans les 13 régions dont 16 404 filles ;
- 650 élèves ont bénéficié de séances d'information et de sensibilisation sur le VIH/SIDA dont 148 ont fait le test de dépistage du VIH/SIDA lors de la Journée mondiale de lutte contre le Sida en 2021 ;
- 1 document d'orientations stratégiques du secteur de l'éducation en matière de lutte contre le VIH/SIDA, les infections sexuellement transmissibles et d'autres problèmes de santé et de nutrition a été relu ;
- 108 861 élèves du CP1 ont bénéficié d'une visite médicale sur une prévision de 80 000 élèves y compris la cible du préscolaire ;
- 133 917 élèves du primaire des provinces du loba, des Balé et du Bazèga ont été déparasités et supplémentés en vitamine et en fer/acide folique ;
- 2027 autorités et acteurs locaux ont été formés sur les activités de santé-hygiène-nutrition en milieu scolaire et la gestion du Programme de repas scolaires ;
- 307 structures éducatives ont été dotées en kits d'hygiène/assainissement.

Au niveau de la prévention contre le VIH/SIDA et les IST en milieu scolaire, les activités programmées en 2021 ont presque toutes été réalisées.

Au 31 décembre 2021, les activités de prévention de l'infection à VIH et du Sida ont permis de toucher 30 374 élèves du post-primaire et du secondaire, sur une prévision de 12 500 élèves contre 9 787 élèves en 2020. Cette performance s'explique principalement par l'implication active des points focaux et des responsables d'établissements ainsi que l'introduction des ciné-débats dans la sensibilisation des élèves.

Pour ce qui est du volet « Amélioration de l'état d'hygiène, de santé et nutrition des élèves », pour une première édition, la visite médicale des élèves du primaire (CP1) a pu être réalisée dans les régions du Centre Ouest, du Centre Sud et du Plateau central. 108 861 élèves ont bénéficié de la visite médicale sur une prévision de 80 000 élèves. Cette performance qui a permis de prendre en plus 28 861 élèves résulte du réaménagement de la ligne budgétaire destinée à la visite médicale des enfants du préscolaire au profit de celle du primaire ; cela dans le souci de toucher un plus grand nombre

d'enfants, surtout ceux du milieu rural au début de leur scolarité. Cela a permis d'atteindre un taux de réalisation de 100%.

La visite médicale a permis de diagnostiquer précocement certaines pathologies (oculaires, respiratoires, digestives et chirurgicales, ORL, cutanées, urogénitales, paludisme, bucco-dentaires, neurologiques, cardiaques, malnutrition, ...) avec des prises en charge sanitaire évitant ainsi des complications graves qui auraient pu être à l'origine d'un échec scolaire.

En terme de perspectives et au regard de l'importance de la visite médicale, il importe de mobiliser davantage des ressources financières et matérielles pour sa mise en œuvre à l'échelle nationale.

En ce qui concerne les activités réalisées hors programme, les plus importantes sont les suivantes :

- la commémoration de la journée mondiale de l'hygiène menstruelle (JMHM) et causeries éducatives dans 12 écoles de la Tapoa ;
- l'élaboration d'une étude sur l'état des lieux de la GHM au Burkina Faso ;
- une sortie de suivi de mise en œuvre du projet d'amélioration de l'accès des enfants et spécialement des filles et leur communauté aux services d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement adéquats sur l'hygiène menstruelle dans la région de l'Est ;
- le déparasitage et la supplémentation en fer/acide folique de 42 000 filles du primaire et du post-primaire de 10 à 19 ans des provinces du Séno (Sahel) et du Boulgou (Centre-Est) ;
- le renforcement des capacités de 119 acteurs du post-primaire des provinces de la Gnagna et du Gourma en santé-hygiène-nutrition dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Adosanté de Helen Keller international (HKI) ;
- la mise en œuvre d'activités de santé-hygiène-nutrition en milieu scolaire par le Catholic Relief Services (CRS) à travers les projets Béoo Biga 3 au Centre Nord et Sanya So « Ecoles amies de WASH » à Banfora ;
- la relecture du livret de sensibilisation intitulé « Mon guide SSRAJ, Filles et Garçons » ;
- l'opérationnalisation de la ligne verte 80 00 12 80 du CMLS avec l'accompagnement de l'UNICEF. Elle a permis de prendre en charge les préoccupations en lien avec la prévention des infections à VIH et sexuellement transmissibles de 3002 élèves du post-primaire et du secondaire.

Les taux d'exécution physique et financière de l'action « Amélioration de la santé, de l'hygiène et de la nutrition en milieu scolaire » sont de 100%.

❖ Promotion de l'égalité, de l'équité d'accès et du maintien dans l'éducation formelle et dans la formation

Le tableau suivant présente la situation des bourses, des vivres et des transferts aux communes.

Tableau 4 : situation des bourses, des vivres et des transferts aux communes

Indicateurs de produits	Réf. 2020	Réal 2021	Cible 2021
Nombre de mois de l'année scolaire couvert par la cantine scolaire	03	04	04
Nombre de nouveaux élèves du post-primaire bénéficiaires de bourses scolaires	3622	2 678	6150
Nombre de nouveaux élèves du secondaire bénéficiaires de bourses scolaires	2424	3416	
Effectif d'apprenants bénéficiaires de bourses	4 150	73	110
Effectif de formés subventionnés	36 232	16 069	30 449
Quantité de vivres en tonnes pour les écoles préscolaires, primaires, publiques et privées	40 093,92	40 281,05	42 001
Quantité de vivres en tonnes pour les établissements du post-primaire et secondaire publics	911,36	554,008	ND
Montant du transfert des ressources financières aux communes	18 882 889 152	18 882 889 764	18 882 889 764

pour l'acquisition des vivres au profit des cantines scolaires			
Montant du transfert des ressources financières aux communes destinées à l'achat de fournitures scolaires	6 741 711 720	6 765 080 400	6 765 080 400
Montant du transfert des ressources financières aux communes pour le fonctionnement courant des écoles	1 147 326 400	1 147 326 400	1 146 645 059

Source : DAMSSE/DIOSPB MENAPLN et DGESS MSJE

Quantités de vivres acquises pour les structures du préscolaire et des écoles primaires publiques et privées

Au titre de l'année 2021, le montant de 18 882 889 764 F CFA a été transféré à 336 communes dans 43 provinces (excepté le Soum et le Séno) pour l'acquisition de 42 001 tonnes de vivres (céréales, légumineuses, huile) au profit de 3 619 492 élèves du préscolaire et du primaire. Le coût unitaire est de 5 217 F CFA par élève et par an. Au total, 172 269 888 repas sont attendus permettant ainsi de couvrir un besoin alimentaire de 47 jours de repas dans l'année scolaire.

Le budget de 2021 a permis d'acquérir les vivres destinés aux cantines scolaires et a couvert le dernier trimestre de 2021 et le premier semestre de l'année scolaire 2022. A ce titre, la surveillance des livraisons a commencé en novembre 2021 et à la date du 22 février 2022, seules 96 communes sur 336 ont connu des livraisons soit 27,70%. Les 240 autres communes ne disposent pas encore de certifications pour les vivres. Les inspections et les prélèvements d'échantillons pour les analyses sont en cours. La quantité totale de vivres acquise est de 5 604,90 tonnes de riz ; 1 423,65 tonnes de haricot et de 550,78 tonnes d'huile.

Le montant total reçu pour l'ensemble des 96 communes est de : 6 032 615 135 F CFA. L'augmentation des prix des denrées sur le marché explique cette situation. A ce rythme, certaines communes vont devoir reporter l'acquisition des vivres à l'année scolaire 2022-2023.

Quant aux ressources financières allouées aux communes en 2020, la situation de l'acquisition des vivres au niveau des communes se présente comme suit :

- 301 sur 336 communes ont acquis en totalité leurs vivres soit 89,58% ;
- 35 communes n'ont pas acquis leurs vivres soit 10,42%.

Pour le compte du budget 2020, la quantité de vivres acquise est de 40 281,05 tonnes pour une quantité prévisionnelle de vivres attendues de 42 001 tonnes, soit un taux de réalisation physique de 95,90% et un taux d'exécution financières de 94%. Ce tonnage de vivres acquis d'un montant de 17 708 201 219 F CFA est composé de :

- céréales : 29 510,45 tonnes ou 590 209 sacs de 50 kg,
- légumineuses : 7953,7 tonnes ou 159 074 sacs de 50 kg,
- oléagineux : 2816,9 tonnes ou 135 095 bidons de 20 litres.

Le taux d'exécution financière est de 93,77%. Le reliquat de 2020 est d'un montant de 1 174 688 545 F CFA.

Aux fins de surveiller la quantité et la qualité des vivres acquis par les communes, le MENAPLN a recruté un cabinet d'expertise agro-alimentaire. A ce titre, 4 961,65 tonnes de vivres ont été déclarées non conformes et rejetées.

Aussi, pour accroître les parts de marché des produits nationaux, des mesures ont été prises par les autorités pour stimuler la commercialisation et la consommation à l'intérieur du pays. A cet effet, 95,92% des quantités de vivres destinées à la cantine scolaire d'une valeur de 16 999 874 150 F CFA sont des produits nationaux.

Pour le compte de la cantine endogène, la mobilisation de la communauté éducative autour des cantines scolaires permet de couvrir les besoins alimentaires et nutritives des élèves pour une durée plus longue. Pour l'année scolaire 2020/2021, il a été collecté 4 174,72 tonnes de vivres d'une valeur monétaire estimée à 1 878 624 000 FCFA.

Par ailleurs, dans le but d'améliorer la qualité nutritive des repas servis à l'école, la communauté éducative a contribué à la mise en place de 435 jardins scolaires, de 390 champs scolaires et de 14 unités d'élevage.

Malgré ces efforts, la cantine scolaire rencontre des difficultés liées aux situations suivantes :

- la dotation tardive des structures éducatives en vivres, les dotations de vivres à des écoles non reconnues, la non-évolution de l'enveloppe financière allouée, la surfacturation par le biais des procédures de passation de marché par convention, la manipulation des vivres après expertise par la soustraction des quantités, la substitution de stocks expertisés par des stocks non expertisés, la mauvaise conservation occasionnant des altérations des vivres et des risques d'intoxication alimentaire, le retard constaté dans l'analyse et la certification des vivres, les cas de réception ou d'utilisation des vivres et même de paiement des contrats sans expertise, la faible implication effective des CEB, les conflits d'intérêt, la non préparation des vivres, les mercredis dans certaines écoles et le déséquilibre dans l'estimation des quantités de vivres à commander.

En vue d'un bon fonctionnement des cantines, les mesures suivantes sont suggérées :

- réaliser un audit national sur la gestion des ressources transférées au profit des cantines scolaires ;
- sensibiliser et encadrer tous les acteurs du processus ;
- renforcer le suivi-contrôle et l'appui conseil ;
- capitaliser et diffuser les bonnes pratiques en matière de gestion des cantines scolaires ;
- sanctionner tout fautif dans le processus conformément à la réglementation en vigueur dans notre pays tout en préservant l'intérêt des élèves /apprenants.

Pour soutenir les efforts du Burkina Faso en matière d'alimentation et de nutrition scolaires, le gouvernement bénéficie de l'accompagnement de certains partenaires. Au total, 11 116,6 tonnes de vivres d'un montant de 4 418 115 110 F CFA ont été mobilisées. Parmi ces partenaires figurent le Catholic Relief Services (CRS), le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et EDUCO.

En 2021, le projet Beeog Biiga 3 de CRS a doté 802 écoles primaires et 67 bisongo du Bam, du Sanmatenga et du Namentenga avec 2 912,602 tonnes de vivres. Cette quantité de vivres dotée en février 2021, d'un coût total de 2 459 813 250 F CFA est composée de 50,470 tonnes pour les bisongo et de 2862,132 tonnes pour les écoles primaires et a servi à la restauration de 204 506 élèves dont 6 257 du préscolaire.

Dans les provinces du Soum et du Séno, le PAM, avec un budget de 1 774 407 960 F CFA a acquis 2860 tonnes de vivres au profit des élèves de 262 écoles contre 570 prévues. Au titre de la cantine d'urgence, le PAM a doté 174 structures éducatives de 1 368 tonnes de vivres des régions du Nord, de l'Est, de la Boucle du Mouhoun et du Centre Nord. Cette quantité de vivres, d'un coût global de 794 991 290 F CFA a servi à offrir des repas chauds à 52 856 élèves déplacés internes.

Au cours de l'année 2021, l'ONG EDUCO a doté 70 écoles primaires du Yatenga de 152,80 tonnes de riz, de 765 bidons de 20 litres d'huile, de 58 cartons de poissons et de 6 111 cartons de Soumbala d'un coût total de 80 000 000 F CFA.

Des quantités de vivres en tonnes acquis pour les établissements du post-primaire et secondaire publics

Au niveau des établissements du post-primaire et secondaire, 1 650 000 000 F CFA ont été alloués pour la prise en charge de l'organisation matérielle de l'examen du BAC et de l'acquisition des vivres pour la rentrée scolaire 2020-2021. A la date du 31 décembre 2021, il est acquis 199, 469 tonnes de vivres pour les candidats déplacés au baccalauréat et 241, 664 tonnes de pâtes alimentaires, 76,875 tonnes de sardines, 24 tonnes de viande et 12 tonnes d'attiéké pour la rentrée scolaire 2020/2021, soit un tonnage total de 554,008 d'un coût global de 779 179 630 F CFA. Il est à noter que les cantines du secondaire ne sont pas ouvertes à tous les établissements mais exclusivement à ceux qui en ont fait la

demande et ayant reçu l'intégration. Cette cantine qui n'est pas gratuite est subventionnée par l'Etat au prix de 35 F CFA le plat.

Les difficultés majeures sont : la non évolution de l'allocation budgétaire par rapport au nombre d'établissements demandeurs de la cantine qui s'accroît d'année en année et aussi l'évolution des quantités de vivres destinées à la restauration des élèves déplacés au BAC.

Le taux d'exécution physique est de 13,17 % pour un taux d'exécution financière de 53,43%.

Des bourses scolaires octroyées

Dans le domaine des bourses scolaires, trois (03) types sont octroyés :

- **les bourses d'excellence** (octroyées d'office aux élèves orientés dans les lycées scientifiques) ;
- **les bourses ordinaires** (octroyées prioritairement aux élèves des filières de l'EFTP, option industrielle) ;
- **les bourses spécifiques** (destinées aux élèves en situation de vulnérabilité : orphelins, pupilles de la nation, élèves en situation de handicap, indigents...).

Il était prévu au titre de l'année scolaire 2020-2021, un budget de 3 900 000 000 F CFA. Ce montant a permis d'octroyer 6 150 nouvelles bourses scolaires et d'assurer le paiement de 25 361 bourses portant ainsi le nombre total de boursiers du post-primaire et du secondaire à 31 511 depuis 2018.

Au post-primaire et au secondaire, 6 094 bourses ont été octroyées dont 2 857 filles au 31 décembre 2021. Le taux d'exécution physique est de 99,1% et le taux d'exécution financière de 100%.

Au post primaire, 2 678 bourses scolaires ont été octroyées dont 1 427 filles. Ces bourses se répartissent comme suit :

- au niveau de l'enseignement général, 2 562 bourses dont 1 395 filles. Ces bourses se composent de 1 222 bourses ordinaires et 1 340 bourses spécifiques ;
- au niveau de l'EFTP, 116 bourses dont 32 filles. Parmi ces bénéficiaires, 10 élèves dont 3 filles ont bénéficié des bourses spécifiques.

Au secondaire, 3 416 bourses scolaires ont été octroyées dont 1 430 filles. Ces bourses se répartissent comme suit :

- au niveau de l'enseignement général, 1 287 bourses dont 731 filles. Ces bourses se composent de 431 bourses ordinaires et 856 bourses spécifiques ;
- au niveau de l'EFTP, 1 071 bourses dont 548 filles. Parmi ces bénéficiaires, 215 élèves dont 72 filles ont bénéficié des bourses spécifiques ;
- En outre, pour les lycées scientifiques, 338 bourses d'excellence, ont été octroyées dont 151 filles.

Sur l'ensemble des bourses au titre de 2021, celles octroyées d'office notamment les bourses spécifiques, les bourses d'excellence et les bourses EFTP occupent 72,87%.

Des formations subventionnées

En 2021, il était prévu la subvention des formations de 30 449 personnes par le FAFPA.

Au 31 décembre 2021, ce sont 16 069 bénéficiaires qui ont été enregistrés, soit un taux d'exécution physique de 52,77%.

Le montant des ressources consommées s'élève à 3 343 395 999 FCFA sur une prévision de 6 672 534 000 FCFA, soit un taux d'exécution financière de 50,11%.

Des bourses octroyées aux apprenants des CFP

En 2021, il était prévu l'octroi de bourses à 110 apprenants.

Au 31 décembre 2021, ce sont 73 bourses qui ont été octroyées dont 23 destinées aux femmes, soit un taux d'exécution physique de 66,36%.

Les bénéficiaires sont répartis entre le Maroc (54) et la Tunisie (19) pour leur formation.

Le taux d'exécution physique de l'action « Promotion de l'égalité, de l'équité d'accès et du maintien dans l'éducation formelle et dans la formation » est de **75,43%** contre un taux d'exécution financière de **85,36%**.

❖ **Promotion de la formation professionnelle des 15 ans et plus**

Pour l'atteinte du sous-effet, la situation des produits attendus au 31 décembre 2021 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5 : situation des indicateurs de produits de l'action « promotion de la formation professionnelle des 15 ans et plus » au 31 décembre 2021

Indicateurs de produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Effectifs des salariés des entreprises formés	36 232	855	3 395
Effectifs des certifiés de la formation professionnelle	4 878	9 633	8 955

Source : DGESS/MSJE

Au titre de cette action, il était prévu en 2021, le financement des plans de formation des entreprises et l'organisation des examens de qualification professionnelle (CQB, CQP, BQP, BPT, BPTS).

Des plans de formation des entreprises financés

En 2021, il était prévu la subvention de formation au profit de 3 395 salariés des entreprises avec un montant prévisionnel de 1 401 946 000 FCFA.

Au 31 décembre 2021, ce sont 855 salariés des entreprises qui ont été formés avec un montant de 176 877 221 FCFA, d'où des taux d'exécution physique et financière respectifs de 25,18% et 12,62%.

Ce faible niveau de performance s'explique essentiellement par le déblocage tardif des ressources financières intervenu courant août 2021.

Des examens de qualification professionnelle organisés

Les examens de certification pour l'année 2021 visent la certification de 8 955 certifiés avec un coût prévisionnel de 293 000 000 FCFA.

Le bilan au 31 décembre 2021 révèle que 9 633 candidats ont été certifiés avec un coût de réalisation de 467 548 000 FCFA. Les taux d'exécution physique et financière sont respectivement de 100% et de 100%.

L'écart positif de 678 certifiés s'explique par l'engouement des candidats pour la certification.

Le taux d'exécution physique de l'action « Promotion de l'égalité, de l'équité d'accès et du maintien dans l'éducation formelle et dans la formation » est de **24,63%** contre un taux d'exécution financière de **56,31%**.

❖ **Intégration des sous-secteurs du système éducatif et leur gestion de manière holistique**

Introduction des langues nationales dans l'enseignement

Dans le cadre de la promotion des langues nationales, il était prévu l'élaboration d'un document de politique linguistique du Burkina Faso. Le document a été adopté par le conseil des ministres en sa séance du 29 décembre 2021. Sur un montant prévisionnel de 42 500 000 F CFA, la somme de 31 265 000 F CFA a été dépensée. Dans le déroulement du processus, une convention a été signée en 2020 entre le MENAPLN et l'Institut des Sciences des sociétés (INSS) d'un montant de 59 200 000 F CFA pour la mobilisation d'un groupe d'experts.

Le taux d'exécution physique est de 100% pour un taux d'exécution financière de 73,56%.

Par ailleurs, une harmonisation des systèmes d'écriture dans quatre langues nationales (Bobo Mandarin, Gulmancema, Kassim, Lyele) a été réalisée. Sur une prévision de 8 230 000 F CFA, la somme de 8 200 000 F CFA a été dépensée.

Le taux d'exécution physique est de 100% pour un taux d'exécution financière de 99,64 %.

En termes de perspectives, il s'agira de mettre en œuvre la politique linguistique.

L'évaluation du Programme d'analyse des Systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) réalisée

L'évaluation du Programme d'analyse des Systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) à grande échelle a permis d'assurer le suivi dans le temps des compétences minimales à atteindre et plus largement des données sur le niveau des ressources, des processus de transformation de ces ressources et les résultats des élèves et d'évaluer les performances des élèves en langue et en mathématiques en début et en fin de scolarité primaire.

Au Burkina Faso, l'enquête a couvert 394 écoles dans les 13 régions du pays. L'administration des tests aux élèves et aux enseignants s'est déroulée en 2019 auprès de 6 587 élèves et 1 987 enseignants. A l'issue de la collecte, les données ont été saisies, traitées et nettoyées en 2020. L'année 2021 a été consacrée au recrutement de consultants nationaux en vue de la production du rapport national de performances du système éducatif. A la date du 31 décembre 2021, le rapport national est en cours de finalisation. Le taux d'exécution physique est de 95%.

✓ Concertation avec les communes et les partenaires sociaux

Des rencontres de concertation MENAPLN/Communes organisées

Il existe un cadre de concertation entre le MENAPLN et les communes. Ce cadre qui se tient chaque année permet au MENAPLN et aux communes de disposer d'informations fiables concernant l'exécution et le suivi des ressources et des compétences transférées ainsi que des questions relatives à l'éducation.

Au 31 décembre 2021, l'activité de concertation MENAPLN/Communes d'un coût de 144 747 000 F CFA est totalement réalisée soit un taux de 100%. Les rencontres statutaires du cadre se sont tenues dans quatre bassins et selon le calendrier suivant :

- Bobo Dioulasso le 20 et 21 octobre 2021 ;
- Tenkodogo les 28 et 29 octobre 2021 ;
- Kaya les 4 et 5 novembre 2021 ;
- Ouagadougou les 8 et 9 novembre 2021.

Le thème commun à ces rencontres de concertation était « **Implication et engagement des communautés dans la gestion des compétences transférées : enjeux, défis et perspectives** ». Des communications sur des sujets divers ont permis d'aborder divers aspects du thème central. Ce sont entre autres :

- difficultés de mise en œuvre des compétences transférées aux collectivités dans le domaine de l'éducation : quelles conséquences pour le système éducatif ;
- acquisition et gestion des vivres destinés aux structures éducatives du préscolaire et du primaire, gestion 2020 : bilan, difficultés et perspectives ;
- contribution des collectivités territoriales dans l'assainissement du secteur privé de l'éducation » ;
- initiative présidentielle « Assurer à chaque enfant d'âge scolaire au moins un repas équilibré par jour » ;

- utilisation des ressources transférées aux communes où les établissements scolaires sont fermés pour renforcer les capacités des établissements hôtes : bilan et perspectives » ;
- sécurisation des domaines scolaires dans un contexte de tension foncière au Burkina Faso : « place et rôle du MENAPLN et des Collectivités territoriales (CT) pour une synergie d'actions » ;
- plan d'expansion de la SSA/P : rôles et responsabilités des communautés et des collectivités » ;
- sécurisation foncière du domaine scolaire : rôle des acteurs.

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'activité se résument comme suit :

- l'insuffisance des moyens logistiques pour le comité d'organisation ;
- l'insuffisance de l'enveloppe allouée à l'organisation des journées de concertation pour prendre en compte convenablement toutes les dépenses et les charges organisationnelles.

Il était également prévu en plus de la rencontre avec les Communes, une autre qui devait concerner les Présidents de Conseils régionaux. Cette rencontre n'a pu se tenir en raison des travaux préparatoires des assises nationales sur l'éducation nationale.

Les perspectives portent sur la réintroduction pour signature du projet d'arrêté conjoint MENAPLN/MATD pour l'institutionnalisation des journées et l'élaboration d'un mécanisme de suivi de mise en œuvre des recommandations issues des journées de concertation.

Des cadres de concertations avec les partenaires sociaux organisés

Dans le cadre des concertations avec les partenaires sociaux, le comité bipartite de suivi de la mise en œuvre du protocole d'accord signé le 27 janvier 2018 entre le Gouvernement et la Coordination nationale des Syndicats de l'Education (CNSE) a tenu 10 rencontres mensuelles sur 12, soit 83,33% en raison des vacances des PTF. Sur 56 engagements pris, 44 ont été entièrement réalisés et 12 sont en cours, soit 79% de réalisation.

Le protocole d'accord Gouvernement/CNSE mis en œuvre

L'application du décret n°2020-0245/PRES/PM/MFPTPS/MINEFID du 30 mars 2020 portant statut particulier du métier « Education, Formation et Promotion de l'Emploi » fait l'objet d'une feuille de route.

A la date du 30 septembre 2021, il faut noter (i) l'ouverture effective des concours professionnels spéciaux au profit des emplois de l'encadrement pédagogique, (ii) la prise de l'arrêté N°2021-124/MFPTPS/SG/DGFP du 15 février 2021 portant conditions et modalités d'octroi de la bonification d'un échelon aux agents exerçant les emplois terminaux ou ayant atteint la limite d'âge pour postuler à un concours ou examen professionnel, (iii) la prise de l'arrêté n°2021-123/MFPTPS/SG/DGFP du 15 février 2021 portant fixation des conditions et modalités de nomination dans les emplois d'Attaché d'éducation, de AASU et d'AIUSU, iv) la prise de l'arrêté n°2021-027 du 13 avril 2021 portant modalités d'accès et de jouissance du titre honorifique d'Inspecteur général ou d'Administrateur général des Services scolaires et universitaires.

Au titre de la gestion des carrières, à la date du 31 décembre 2021, on note que 96 259 agents sur 99 152 ont bénéficié de leur acte de bonification à titre exceptionnel pour compter du 1^{er} janvier 2018. Sur les 96 259 agents, 93 699 ont bénéficié de l'incidence financière, soit 97,34%. Sur 356 demandes de bonification d'un échelon suite à une décoration, toutes ont été satisfaites, soit 100%.

Sur 45 989 agents remplissant les conditions d'avancement au titre de 2019 et 45 030 au titre de 2021, on enregistre respectivement 42 528 et 38 912 qui ont leur acte signé, soit des taux respectifs de 92,47% et de 86, 41%.

Pour la nomination dans les emplois d'attaché d'administration scolaire et universitaire (AASU), d'attaché d'intendance scolaire et universitaire (AIUSU) et d'attachés d'éducation (AE), 4181 agents sur 4707 ayant déposé leur dossier ont bénéficié de leurs actes de nomination signés (88,83%) et 169

¹ Les avancements d'échelons se constatent en années n+1.

agents ont leur acte en projet. Il faut noter que 321 dossiers ont été rejetés pour non-conformité de l'état de service et que 36 agents exerçant dans d'autres ministères (MINEFID, MATD, MFPTPS, MAAHM, etc.) n'ont pas été acceptés du fait qu'ils n'exercent pas au sein des ministères de l'Education et de la Recherche.

Sur 598 dossiers reçus pour les nominations à titre honorifique, tous les projets d'arrêtés sont en instance de signature.

Quant à la situation des mandatements, elle est de 1 717 satisfaits sur 5 380 agents, soit 31,91%. Ce taux s'explique par le retard dans la publication des résultats définitifs des agents recrutés sur mesures nouvelles.

✓ **Tenue des rencontres du cadre partenarial et de la mission de suivi du PDSEB**

Les rencontres du cadre partenarial tenues

Au titre du cadre partenarial, au 31 décembre 2021, toutes les six rencontres de l'année ont été tenues, soit un taux de réalisation physique de 100%. Ces rencontres ont permis au MENAPLN et aux partenaires techniques et financiers de faire le point de la réalisation des activités du ministère, de faire des recommandations et d'assigner des tâches aux groupes thématiques ou à des structures du ministère.

Les recommandations des Missions conjointes de suivi du PDSEB (MCS) mises en œuvre

La situation de la mise en œuvre des recommandations des missions conjointes de suivi du PDSEB (MCS) se présente comme ci-dessous.

Au titre du groupe thématique pilotage, la recommandation a consisté à « *concevoir un système de gestion informatisé des ressources humaines du MENAPLN* ». A la date du 31 décembre 2021, le concepteur du logiciel SI/GRH a été recruté, soit un taux de réalisation physique de 30%.

Au regard du retard accusé dans la réalisation de l'activité et conformément à la proposition faite par la neuvième mission conjointe de suivi du PDSEB, une note technique datée du 23 août 2021 a été adressée au ministre aux fins d'interpeller le prestataire avec ampliation au bailleur.

Les étapes restantes à réaliser au cours de l'année 2022 sont :

- la conception et le test de fonctionnalité du logiciel ;
- le renforcement des capacités des acteurs à sa prise en main ;
- le déploiement de l'application au niveau déconcentré.

Au niveau du groupe thématique accès : la recommandation visait à « *Relire les textes relatifs à l'orientation scolaire et professionnelle permettant de faciliter le passage entre les paliers* ». A la date du 31 décembre 2021, un certain nombre de textes ont été relus et amendés par les membres du conseil de cabinet le 11 octobre 2021. Il s'agit d'un décret, de quatre (04) arrêtés et d'une fiche de dialogues, soit un taux d'exécution physique de 75%. Le projet du décret a été transmis au Cabinet du MENAPLN pour signature et l'adoption des arrêtés d'application interviendra à l'issue de la signature du décret.

Les actions restantes pour la mise en œuvre de la recommandation sont l'adoption des nouveaux textes et leur diffusion.

En ce qui concerne le groupe thématique qualité : il y avait deux recommandations. La première recommandation visait à « *élaborer un document de promotion de l'éducation bilingue/multilingue pour une éducation de qualité au Burkina Faso* ». La deuxième recommandation était : « *Conduire une étude analytique des disparités selon le genre, la région, le milieu de résidence et les établissements dans les résultats aux examens scolaires* ».

A la date du 31 décembre 2021, le processus de mise en œuvre de ces deux recommandations de la 9^{ème} MCS n'est pas arrivé à terme.

Pour la première recommandation, un projet de rapport diagnostic de la situation de l'éducation bilingue a été élaboré, une enquête d'opinion a été réalisée et le traitement et l'analyse des données collectées sont en cours. Le taux d'exécution physique est de 40%.

En ce qui concerne la deuxième recommandation, une méthodologie d'enquête a été élaborée, une analyse documentaire a été effectuée et des TDR pour la réalisation de l'activité sont disponibles. Une requête de financement non aboutie et une recherche de financement sont en cours. Le taux d'exécution physique est de 30%.

Au niveau du Groupe thématique Développement de l'Education non formelle (GTDENF) : la recommandation visait à « réviser les outils de collecte de données statistiques pour prendre en compte les nouveaux besoins d'information relatifs à la qualité de l'ENF ». A la date du 31 décembre 2021, de nouveaux besoins ont été identifiés et transmis à la DGESS pour l'élaboration des outils. Pour les informations qui ne pourront pas être collectées à travers les outils révisés, un dispositif spécifique sera mis en place. Le taux de réalisation est estimé à 60%.

Quant au Groupe Thématique Gestion Financière et Allocation des Ressources (GTFAR) : il avait en charge, la mise en œuvre de la recommandation : « Relire le manuel de procédures du CAST/FSDEB pour prendre en compte les éléments de remédiation des difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre sur le terrain ». A la date du 31 décembre 2021, cette recommandation a été réalisée. En effet, le manuel de procédures du CAST/FSDEB a été amendé, finalisé et validé. Le taux de réalisation physique est de 100%.

Le taux moyen d'exécution physique du produit « Mettre en œuvre les recommandations des Missions conjointes de suivi du PDSEB (MCS) » est de 60% avec un taux d'exécution financière de 100%.

Des sessions de la Commission Permanente d'Examen des Demandes d'Autorisations (CPEDA) tenues

En 2021, il était prévu la tenue de 03 sessions de la CPEDA pour un coût prévisionnel de 10 600 000 FCFA.

Au 31 décembre 2021, les 03 sessions de la CPEDA ont été tenues avec un montant de 10 600 000 FCFA, d'où des taux d'exécution physique et financière de 100%.

La Journée Internationale de la Jeunesse (JIJ) organisée

En 2021, il était prévu la tenue de la JIJ à Tenkodogo pour un coût prévisionnel de 9 000 000 FCFA.

Au 31 décembre 2021, la JIJ a été effectivement organisée avec un montant de 9 000 000 FCFA, d'où des taux d'exécution physique et financière de 100%.

Cette édition qui avait pour thème au niveau national « Contribution de la jeunesse à la consolidation de la démocratie et de la cohésion sociale dans un contexte d'insécurité », a permis de mobiliser 460 jeunes venus des 13 régions du Burkina Faso.

Le Forum national de la Jeunesse (FNJ) et les états généraux de la formation professionnelle organisés

En 2021, il était prévu la tenue du FNJ à Koudougou pour un cout prévisionnel de 150 000 000 FCFA.

Au 31 décembre 2021, le FNJ a été effectivement organisé avec un montant de 150 000 000 FCFA, d'où des taux d'exécution physique et financière de 100%.

Cette édition qui a permis de mobiliser 2 500 jeunes venus des 13 régions du Burkina Faso avait pour thème « Réconciliation nationale au Burkina Faso : rôle et place de la Jeunesse ».

Le cadre national de partenariat Etat-secteur privé en matière de formation professionnelle/Cadre national de référence pour le fonctionnement des centres de formation productif CNPB partenaire obligatoire animé

Au 31 décembre 2021, cette activité prévue pour être réalisée dans le cadre de l'APOSE-EFTP n'a pas été mise en œuvre car l'avis de non objection (ANO) sur le Plan de travail annuel (PTA) n'a pas été obtenu auprès des PTF, d'où des taux d'exécution physique et financière de 0%.

Le taux d'exécution physique de l'action « Intégration des sous-secteurs du système éducatif et leur gestion de manière holistique » est de **85,10%** contre un taux d'exécution financière de **89,46 %**.

Pour ce qui concerne l'Effet attendu 3.2.1: « **l'accès de tous à une éducation et à une formation de qualité, adaptées aux besoins de l'économie est accru** », le taux de réalisation physique est de **74,73%** pour un taux d'exécution financière de **75,23%**.

I.1.1.2 EA 3.2.2 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité, adapté aux besoins de l'économie est accru

Cinq indicateurs ont été définis pour mesurer le niveau d'atteinte de cet effet attendu. Le tableau suivant fait la situation de ces indicateurs au 31 décembre 2021.

Tableau 6 : Situation des indicateurs de l'effet attendu 3.2.2 du PNDES II au 31 décembre 2021

Indicateurs de sous-effets	Réf 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre d'étudiants et étudiantes pour 100 000 habitants	739	884	784
Proportion d'étudiants et étudiantes ayant achevé un cycle	66,1	70,6	67,9
Proportion d'étudiant (s et es) en situation de handicap bénéficiant d'un appui spécifique	35,2	35,2	38,2
Durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur (Mois)	25,5	25,5	24
Proportion des étudiants inscrits dans les filières de l'EFTP au public ou filières publiques de l'EFTP	5,8	10,5	6,2

Source : DGESS/MESRSI

L'analyse du tableau montre qu'au 31 décembre 2021, sur cinq (05) indicateurs d'effets, trois (03) ont atteint leur cible. Il s'agit du nombre d'étudiants et d'étudiantes pour 100 000 habitants, la proportion d'étudiants et d'étudiantes ayant achevé un cycle et la proportion des étudiants inscrits dans les filières de l'EFTP dans le public. Par contre les indicateurs relatifs à la proportion d'étudiant (s et es) en situation de handicap bénéficiant d'un appui spécifique et la durée moyenne (Mois) d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur maintiennent leur situation de 2020. En effet, ces deux indicateurs ne peuvent pas être renseignés annuellement car la mise à disposition de ces informations nécessite des enquêtes ou des études spécifiques qui sont coûteuses. A l'issue de la revue à mi-parcours du PNDES 2016-2020, il a été envisagé de responsabiliser l'INSD et de lui allouer les ressources conséquentes pour la mise à disposition desdites données statistiques.

La performance enregistrée au niveau du nombre d'étudiants et d'étudiantes pour 100 000 habitants et de la proportion d'étudiants et d'étudiantes est rendu possible grâce aux actions de développement de l'enseignement supérieur dont la création des nouvelles universités, le recrutement de nouveaux enseignants, l'appui conséquent pour l'équipement des bâtiments pédagogiques et techniques ... Par ailleurs, il convient de signaler que les taux de réussite au baccalauréat contribuent à influencer le niveau d'atteinte de cet indicateur.

Pour ce qui est de la proportion des étudiant (e)s inscrit (e) s dans les filières de l'EFTP dans le public, l'atteinte de la cible est due à la dynamique de ce sous système et à la place accordée à l'EFTP par l'ensemble des acteurs du système éducatif burkinabè.

Quant à la proportion d'étudiant (s et es) ayant achevé un cycle, l'atteinte de la cible s'expliquerait par les efforts consentis en matière d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur à travers la résorption progressive des retards dans les universités publiques, la création d'offres de formation innovantes et attrayantes dans les nouvelles universités, l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiant (s et es) (ordinateurs, bourses, aides, prêts, places assises, espaces d'études et de loisirs...)

❖ Amélioration de l'offre et de la qualité de l'enseignement supérieur

Les produits à réaliser portent sur la construction et l'achèvement des infrastructures d'accueil, la subvention d'ordinateurs aux étudiants et le recrutement d'assistants.

Les indicateurs d'extrants ou de produits retenus pour le suivi-évaluation de cette action se présentent comme suit :

Tableau 7 : situation des indicateurs de produits de l'action «amélioration de l'offre et de la qualité de l'enseignement supérieur » au 31 décembre 2021

Indicateurs de produits	Réf. 2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre d'amphithéâtres réalisés (achèvement)	4	5	7
Nombre de bâtiments pédagogiques construits (achèvement)	0	3	4
Siège de l'université virtuelle fonctionnel	0	0	1
Nombre d'espaces numériques ouverts fonctionnels	0	0	1
Nombre de bibliothèques réalisées	0	0	1
Nombre d'ordinateurs subventionnés au profit des étudiants	7 871	12 150	8 000
Nombre d'assistants et assistants hospitalo-universitaires au profit des universités publiques recrutés	0	183	203

Source : DGESS/MESRSI

La lecture du tableau fait remarquer que la plupart des investissements stagnent dans leur mise en œuvre. Cela s'expliquerait par l'insuffisance ou le manque des ressources financières et les retards dans l'exécution des travaux.

Les prévisions annuelles et les réalisations au 31 décembre 2021 des produits se présentent comme suit :

Le siège de l'université virtuelle opérationnel

En 2021, il est prévu l'achèvement des gros œuvres du Siège de l'université virtuelle pour un coût prévisionnel de 1 500 000 000 F CFA.

Au 31 décembre 2021, on note que les travaux de construction des gros œuvres du siège de l'UV-BF ont été achevés et en attente de la réception provisoire. Le taux de réalisation physique est de 100% et le taux de réalisation financière de 100%.

Des espaces numériques ouverts réalisés

En 2021, il est prévu l'opérationnalisation/fonctionnalité de l'ENO de Karpala à Ouagadougou et la réalisation des études architecturales et techniques de 03 ENO sous financement du Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur (PAES). Le coût prévisionnel est de 1 547 347 000 F CFA.

Au 31 décembre 2021, on note que la convention pour la réalisation des corps d'état secondaire et celle pour l'acquisition des équipements sont signées soit un taux de réalisation de 25%.

Pour ce qui est des trois ENO sous financement PAES, les études architecturales et techniques ont été réalisées pour un taux d'exécution physique de 75%. Les Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES) y afférentes ont été réalisées, revues, validées et publiées sur les sites Web du MESRSI, du MEEVCC, la banque mondiale et auprès des collectivités. Les avis de faisabilité environnementale et sociale des sites de Kouritenga et de Dédougou sont obtenus ; celui de Tampouy est en cours.

Pour l'ensemble du produit, le taux de réalisation physique est de 50% et le taux d'exécution financière de 80%. L'écart entre les deux taux s'explique entre autres par les montants payés correspondant aux avances de démarrages, aux premiers décomptes et à la prise en compte d'autres réalisations dans le cadre de l'acquisition du terrain.

Les amphithéâtres réalisés

En 2021, il est prévu l'achèvement de trois (03) amphithéâtres (500, 350 et 300 places) à l'UNZ ; d'un (01) pavillon de 1000 places chacun subdivisé en 4 salles de classes de 500 places, du bâtiment R+2 comprenant trois amphithéâtres de 500 places chacun, douze bureaux et une bibliothèque de 150 places à l'ENS (ex IDS) et la construction d'un (01) amphithéâtre de 1000 places à l'UJKZ. Le coût prévisionnel est de 2 411 647 347 F CFA.

Le bilan au 31 décembre 2021 laisse percevoir les niveaux de réalisation suivants :

- 100% pour les trois (03) amphithéâtres du bâtiment de l'ENS, ex IDS ;
- 85% pour les amphithéâtres de 500 et 300 places ;
- 55% pour l'amphithéâtre de 350 places et concerne essentiellement les gros œuvres. Le coût de l'amphi est inclus dans le montant de l'UFR/ST de UNZ ;
- 100% pour le pavillon de 1000 places chacun de l'UJKZ ;
- 31,05% pour l'amphithéâtre de 1000 places à l'UJKZ.

Les taux d'exécution physique et financière du produit sont respectivement de **67,76%** et de **63,74%**

Les bâtiments pédagogiques construits

En 2021, il est prévu l'achèvement des bâtiments pédagogiques des Centres universitaires (CU) de Gaoua, de Tenkodogo et de l'UFR/ST de l'UNZ d'un coût prévisionnel de 1 029 041 000 F CFA.

Au 31 décembre 2021, les niveaux de réalisation se présentent comme suit :

- les travaux de construction du bâtiment pédagogique du CU de Tenkodogo sont en arrêt pour incompréhension sur le contrat initial. Le niveau de réalisation est à 58% ;
- les travaux de construction du bâtiment pédagogique du CU de Gaoua sont suspendus et le contrat en voie de résiliation pour cause de conflit entre l'entreprise, le suivi-contrôle et le MOD. Le niveau de réalisation est de 59 % ;
- les travaux de construction de l'UFR/ST à l'UNZ se poursuivent et ont atteint un niveau d'exécution physique de 55%. Ce taux porte essentiellement sur les gros œuvres.

Pour l'ensemble des activités du produit, le taux de réalisation physique est de **57,33%** et le taux de réalisation financière de **46,23%**.

07 bibliothèques réalisées

En 2021, il est prévu la réalisation des études de construction et d'équipement du R+1 et l'achèvement du RDC de la bibliothèque de l'UNZ. Le coût prévisionnel est de 300 000 000 F CFA.

Au 31 décembre 2021, les réalisations se présentent comme suit :

- pour la réalisation des études de construction de la bibliothèque, les études sont disponibles. Le taux d'exécution physique est de 100%.
- quant aux travaux d'achèvement du RDC de la bibliothèque, ils sont en phase d'achèvement. Le taux d'exécution physique est de 75%.

Le taux de réalisation du produit est de **87,50%** pour le physique et 100% pour le financier.

8000 ordinateurs subventionnés au profit des étudiants

Initialement, cette activité visait à subventionner 8 000 ordinateurs au profit des étudiants. Au regard de l'engouement pour le projet, cette cible a été revue à 12 150 en 2021 pour un montant de 400 000 000 F CFA.

Au 31 décembre 2021, ce sont 12 150 ordinateurs qui ont été subventionnés et acquis dont 11 440 livrés, soit des taux d'exécution physique et financière de 100% au titre de subvention.

Des assistants et assistants hospitalo-universitaires recrutés ;

En 2021, il est prévu le recrutement de 203 assistants et assistants hospitalo-universitaires au profit des universités publiques pour un montant de 37 000 000 F CFA.

Au 31 décembre 2021, on note le recrutement de 183 assistants et assistants hospitalo-universitaires. Les taux d'exécution physique et financière sont respectivement de 90% et 100%. La non-atteinte de la cible s'explique par l'absence de vivier dans certaines spécialités.

De manière globale, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cette action sont entre autres les régulations budgétaires qui n'épargnent pas les investissements, les retards dans le démarrage des activités, l'insuffisance ou l'absence de ressources financières, le manque de vivier dans certaines spécialités pour le recrutement et le non-respect des délais de réalisation des investissements.

Les taux d'exécution physique et financière de cette action « **Amélioration de l'offre et de la qualité de l'enseignement supérieur** » sont respectivement de **78,94%** et **84,28%**.

❖ **Renforcement de la fourniture des services sociaux aux étudiants**

Les produits portent sur la réalisation de cités universitaires, de restaurants universitaires, le service de plats dans les restaurants universitaires, l'octroi de bourses, prêts, aides et l'hébergement des étudiants dans les cités et résidences universitaires.

Les indicateurs d'extrants ou de produits retenus pour le suivi-évaluation de cette action au 31 décembre 2021 se présentent dans le tableau ci-après.

Tableau 8 : Situation des indicateurs de produits de l'action « renforcement de la fourniture des services sociaux aux étudiants » au 31 décembre 2021

Indicateurs de produits	Réf.2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de cités universitaires réalisées	1	1	1
Nombre d'étudiants demandeurs de logement hébergés	6 000	8 099	8 000
Nombre de plats servis dans les restaurants universitaires	7 786 658	10 083 000	10 470 000
Nombre de bourses nationales et étrangères octroyées aux étudiants	8 787	8 485	9 300
Nombre d'aides et prêts octroyés aux étudiants	106 924	90 028	111 043
Nombre de prêts de labo octroyés aux étudiants du public	616	790	800

Source : DGESS/MESRSI

La plupart des indicateurs de produits n'ont pas atteint leur cible. Cependant, on note que des efforts ont été consentis en matière de fourniture de services sociaux aux étudiants. En effet, la non-atteinte ou la baisse du niveau de certains indicateurs par rapport à la situation de référence sont dues aux insuffisances des ressources financières, au chevauchement des années académiques, à l'ouverture de certaines prestations aux étudiants du privé et au décrochage des nouvelles promotions d'avec les anciennes.

Les prévisions annuelles et les réalisations au 31 décembre 2021 des produits se présentent comme suit :

Des cités universitaires réalisées

En 2021, il est prévu de poursuivre la réalisation d'une cité universitaire à l'Université Norbert ZONGO (UNZ) comprenant trois pavillons d'hébergement, un restaurant, un foyer et un centre multimédia pour un coût prévisionnel de 2 241 597 000 F CFA.

Au 31 décembre 2021, on note que la construction de la cité universitaire affiche un taux d'exécution physique de 40% et un taux financier de 50%.

Les travaux ont été suspendus depuis le 31/08/2021 suite à l'effondrement de la dalle du bâtiment à usage de foyer sur le site ayant entraîné mort d'hommes.

10 470 000 plats par an en moyenne servis dans les restaurants universitaires.

Il est prévu en 2021, le service de 10 470 000 plats aux étudiants dans les restaurants universitaires pour un montant prévisionnel de 6 282 000 000 FCFA.

Au 31 décembre 2021, il a été servi 10 083 336 plats aux étudiants. Les taux d'exécution physique et financière sont de 96,30 % chacun.

Des bourses nationales et étrangères octroyées aux étudiants

En 2021, il est prévu d'octroyer 2 300 bourses et renouveler 7 000 bourses pour un montant prévisionnel de 8 480 000 000 F CFA.

Au 31 décembre 2021, il a été attribué 2 300 bourses et 6 612 bourses ont été renouvelées, soit un taux de réalisation physique de 95,82%. Le taux de réalisation financière est de 88,70%.

Des aides et des prêts octroyés aux étudiants

Il est prévu en 2021, d'octroyer 96 043 aides et 15 000 prêts aux étudiants des Institutions d'Enseignement supérieur et de Recherche (IESR) publiques et privées conventionnels pour un montant prévisionnel de 20 182 525 000 F CFA.

A la date du 31 décembre 2021, ce sont 79 256 aides et 10 772 prêts d'études qui ont été octroyés aux étudiants soit un taux d'exécution physique de 81,07%. Le taux de réalisation financière est de 80,73%.

Des frais de laboratoires octroyés aux étudiants

Il est prévu en 2021, d'octroyer 800 prêts de laboratoire aux étudiants des IESR publiques et privées conventionnels pour un montant prévisionnel de 400 000 000 F CFA.

A la date du 31 décembre 2021, ce sont 790 prêts de laboratoire qui ont été octroyés aux étudiants, soit un taux d'exécution physique de 98,75%. Le taux de réalisation financière est de 88,93%.

Au moins 7 500 étudiants demandeurs de logements hébergés dans les cités et résidences universitaires

En 2021, il est prévu d'héberger 7 500 étudiants demandeurs de logement dans les cités et résidences universitaires pour un coût de 259 000 000 F CFA.

Au 31 décembre 2021, ce sont 8 099 étudiants demandeurs de logement qui ont été hébergés. Le dépassement de la cible est lié à la réhabilitation des anciennes cités de Bobo-Dioulasso, de Koudougou et de Ouagadougou qui a permis d'accroître les capacités d'accueil. Le taux de réalisation physique est de 100% et le taux d'exécution financière de 100%.

De manière globale, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cette action sont entre autres l'insuffisance de ressources financières, le chevauchement des années académiques, l'ouverture de certaines prestations aux étudiants du privé conventionné et le décrochage des nouvelles promotions d'avec les anciennes.

Les taux d'exécution physique et financière de cette action « **Renforcement de la fourniture des services sociaux aux étudiants** » sont respectivement de **85,32%** et de **84,11%**.

❖ Renforcement de la gouvernance dans les Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche

Les produits à réaliser portent sur la normalisation des années académiques, la sécurisation foncière des sites des IESR, la relecture des textes d'organisation et gestion des IESR et la réalisation des audits organisationnels et fonctionnels.

Les indicateurs d'extrants ou de produits retenus pour le suivi-évaluation de cette action au 31 décembre 2021 se présentent dans le tableau ci-après :

Tableau 9 : Situation des indicateurs de produits de l'action «renforcement de la gouvernance dans les IESR »

Indicateurs de produits	Ref.2020	Réal. 2021	Cible 2021
Nombre de sites d'IESR bornés	2	1	3
Nombre de textes d'organisation et gestion des IESR relus	0	3	4

Source : DGESS/MESRSI

Les prévisions annuelles et les réalisations au 31 décembre des produits se présentent comme suit :

Des années académiques normalisées dans les IESR du public

Il est prévu en 2021, d'harmoniser les syllabi de licences de lettres modernes et d'un parcours en SVT, d'affecter et de prendre en charge un nombre important d'étudiants dans les IESR privées conventionnées, de relire les textes sur les franchises universitaires et le régime disciplinaire, d'implémenter un module de gestion du LMD sur trois sites pilotes (ENS, UOHG, UJKZ). Aussi, il est prévu de décrocher les nouvelles promotions, d'organiser des examens spéciaux dans les IESR et le rachat des étudiants, d'appliquer les textes académiques en matière de validation des programmes d'enseignement, de mettre en place une programmation semestrielle des enseignants, de mettre en place des jurys de correction dynamiques. Le coût prévisionnel de l'ensemble de ces activités est de 58 088 000 F CFA.

Au 31 décembre 2021, les réalisations se présentent comme suit :

- 15% pour l'harmonisation des syllabi de licences de lettres modernes (LM) et d'un parcours en SVT ;
- 100% pour l'affectation et la prise en charge d'un nombre important d'étudiants dans les IESR privées conventionnées ;
- 100% pour la relecture des textes sur les franchises universitaires et le régime disciplinaire ;
- 100% pour l'implémentation d'un module de gestion du LMD sur trois sites pilotes (ENS, UOHG, UJKZ) ;
- 100% pour le décrochage des nouvelles promotions ;
- 100% pour l'organisation d'examens spéciaux dans les IESR et le rachat des étudiants ;
- 100% pour l'application des textes académiques en matière de validation des programmes d'enseignement ;
- 100% pour la programmation semestrielle des enseignants ;
- 100% pour la mise en œuvre des jurys de correction.

Les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont respectivement de 90,56% et de 71,79%.

Des sites des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) publiques sécurisés

En 2021, il est prévu de réaliser le bornage des sites des CU de Dori, de Ziniaré, de Manga et de Banfora pour un coût prévisionnel de 37 000 000 FCFA.

Au 31 décembre 2021, on note que le site du CU de Banfora est borné et ceux de Ziniaré et de Manga et Dori sont en cours. Les taux d'exécution physique et financière sont respectivement de 87,50% et de 100%.

Des textes d'organisation et gestion des IESR relus

Il est prévu en 2021, de relire les statuts des IESR, d'élaborer les textes règlementaires relatifs à la fusion de l'IDS et de l'ENSK, de valider la version relue de l'arrêté conjoint N°2012-108/MESS/MEF du 23 avril 2012 fixant les taux de prise en charge afférents aux actes de la vie universitaire et des commissions ad hoc dans les institutions publiques d'enseignement supérieur et de recherche et au Centre National des Œuvres Universitaires, d'élaborer le livre blanc de l'enseignement supérieur pour un coût prévisionnel de 58 801 500 F CFA.

Au 31 décembre 2021, les réalisations se présentent comme suit :

- 75% pour la relecture des statuts des IESR ;
- 100% pour l'élaboration des textes règlementaires relatifs à la fusion de l'IDS et de l'ENSK. La fusion est effective sous l'appellation de « Ecole Normale Supérieure (ENS) » ;
- 100% pour la validation et la relecture de l'arrêté conjoint N°2012-108/MESS/MEF du 23 avril 2012 ;

- 70% pour l'élaboration du livre blanc de l'enseignement supérieur.

Les taux d'exécution physique et financière sont respectivement de 86,25% et de 80,26%.

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cette action sont entre autres les régulations budgétaires, l'insuffisance de ressources financières et le problème foncier.

Le taux d'exécution physique de cette action est de **88,10%** contre un taux d'exécution financière de **84,02%**.

Les taux d'exécution physique et financière de l'effet attendu EA 3.2.2 : « **l'accès à un enseignement supérieur de qualité, adapté aux besoins de l'économie est accru** » sont respectivement de **84,12%** et de **83,26%**.

I.1.2 Synthèse de la performance par objectif stratégique du PNDES-II

EA 3.2.1 : l'accès de tous à une éducation et à une formation de qualité, adaptées aux besoins de l'économie est accru

En 2021, des progrès notables ont été enregistrés dans la mise en œuvre de l'objectif stratégique 3.2. Ces progrès concernent les actions suivantes :

Sur 7 actions attendues, 5 ont obtenu des résultats satisfaisants. Il s'agit de :

- **Amélioration de la santé, de l'hygiène et de la nutrition en milieu scolaire : 100%**

Toutes les activités prévues au titre de cette action ont été réalisées.

- **Amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation : 95%**

On note que 09 nouvelles spécialités ont été ouvertes et 12 référentiels ont été élaborés.

- **Intégration des sous-secteurs du système éducatif et leur gestion de manière holistique : 91,35%**

On note l'adoption du document de politique linguistique du Burkina Faso, la tenue de la rencontre MENAPLN/Communes, la tenue de toutes les rencontres du cadre partenarial et de la mission de suivi du PDSEB.

- **Poursuite de l'Education en situation d'urgence (ESU) : 89%**

La mise en œuvre de la Stratégie nationale d'Education en Situation d'Urgence a permis de réaliser entre autres les activités suivantes : la dotation de 154 300 kits scolaires, la location de 87 salles de classe pour accueillir les élèves des établissements délocalisés, la réintégration d'élèves dans le système éducatif et la réouverture d'établissements scolaires dans certaines localités suite à la relative accalmie, la formation de 500 enseignants et encadreurs pédagogiques sur les curricula ESU, la formation de 250 enseignants et animateurs sur l'APS, la formation de 650 acteurs des écoles, lycées et collèges des zones affectées par l'insécurité sur l'éducation à la paix et aux dangers des mines.

- **Promotion de l'égalité, de l'équité d'accès et du maintien dans l'éducation formelle et dans la formation : 81%**

Les réalisations suivantes ont été enregistrées : l'acquisition de 53 117,6 tonnes de vivres au profit de 3 619 492 élèves du préscolaire et du primaire, de 554,008 tonnes de vivres pour les établissements post-primaire et secondaire publics et l'octroi de 6 150 nouvelles bourses scolaires pour les élèves du post-primaire et ceux du secondaire.

Comparativement aux taux des autres actions, l'action « promotion de la formation professionnelle des 15 ans et plus » enregistre le plus faible taux avec 24,63%.

En ce qui concerne l'effet attendu **EA 3.2.2 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité, adapté aux besoins de l'économie est accru**, toutes les actions enregistrent un taux de réalisation

physique supérieur à 75%. Toutefois certains produits tels que les espaces numériques ouverts, les bâtiments pédagogiques et les cités universitaires n'ont pas connu d'avancée significative.

Dans le but d'accélérer la réalisation des investissements en difficultés, il faudra inviter les entreprises au respect des délais d'exécution des travaux et de rendre les ressources dédiées aux investissements incompressibles aux régulations budgétaires.

I.2. Efficacité du financement du secteur en 2021

Tableau 10 : situation du financement des projets et programmes du secteur au 31 décembre 2021 (investissements du secteur en milliers de FCFA)

Sources de financement	Montant/ Dotation 2021 (A)	Montant décaissé (B)	Taux de décaissement (B/A)	Montant exécuté (C)	Taux d'absorption (C/B)
État (contrepartie nationale)	8 418 962	8 414 645	99,95%	7 875 013	93,59%
PTF	28 602 707	28 548 956	99,81%	18 970 551	66,45%
ONG-AD	31 773 663	31 773 663	100,00%	31 773 663	100,00%
Total	68 795 332	68 737 264	99,92%	58 619 227	85,28%

Source : rapport PIP 2021 et CID

En 2021, les sources de financement des projets et programmes du secteur sont l'Etat, les PTF et les ONG/AD. Sur une dotation totale de 68 795 332 000 F CFA, le montant de 68 737 264 000 F CFA a été décaissé soit un taux de 99,92%. Au 31 décembre 2021, un montant total de 58 619 227 000 F CFA a été exécuté, correspondant à un taux de 85,28%.

Au titre des ressources de l'Etat (contrepartie nationale), sur une dotation de 8 418 962 000 F CFA, le montant de 8 414 645 000 F CFA a été décaissé soit un taux de 99,95%. Au 31 décembre, un montant de 7 875 013 000 F CFA a été exécuté soit un taux de 93,59%.

Concernant les ressources des PTF, sur une dotation de 28 602 707 000 F CFA, un montant de 28 548 956 000 F CFA a été décaissé soit un taux de 99,81%. Un montant de 18 970 551 000 F CFA a été dépensé représentant un taux d'absorption de 66,45%.

Ce taux d'absorption des ressources des PTF s'explique principalement par les éléments ci-après :

- ✓ le ralentissement général des activités de l'expert de l'IPE consécutif à la pandémie du COVID19 et les durées incompressibles des procédures d'appel d'offre de l'IPE ayant conduit à relancer par deux fois des appels d'offres (PA/PDSEB) ;
- ✓ la non résidence des Experts Japonais au Burkina due à l'insécurité qui n'a pas permis d'absorber les ressources allouées à l'assistance technique liée à la mise en œuvre du projet (PAQER-CEC) ;
- ✓ le déblocage tardif des ressources financières (06 mai 2021) pour la mise en œuvre des activités ;
- ✓ la lourdeur dans les procédures de recrutement des prestataires selon la procédure du partenaire (BAD) ;
- ✓ la non disponibilité des spécifications techniques des acquisitions de fournitures et travaux et des termes de référence pour les études dans le cadre de la mise en œuvre des activités de certains projets.

Pour ce qui est des ONG/AD, sur une dotation de 31 773 663 000 F CFA, la totalité de la somme a été dépensée soit des taux de décaissement et d'absorption de 100%.

II. PERFORMANCES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION SECTORIEL DE LA TRANSITION AU PREMIER SEMESTRE 2022

La rédaction se fera par Pilier du Plan d'action de la transition (PAT) auxquels le CSD contribue.

II.1. Pilier 2 : Répondre à la crise humanitaire

Le CSD-EF intervient au niveau de l'axe 1 : Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix à travers l'OS 1.1 : Renforcer la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent.

II.1.1. Axe 1 : Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix

II.1.1.1. OS 1.1 : Renforcer la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent

Action A 127 : Soutien au retour volontaire, à l'intégration locale et à la réinstallation des personnes déplacées dans leurs zones d'origine et garantie de leur sécurité

Huit produits sont attendus pour la réalisation de cette action. Les indicateurs de ces produits sont relevés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 11 : situation des indicateurs de produits de l'action « A 127 » au 30 juin 2022

Indicateur	Réf. 2021	Réal. 2022	Cible 2022
Nombre de séances de sensibilisation	3	0	5
Nombre d'élèves chefs de ménage bénéficiaires de subventions	0	0	500
Nombre d'enseignants bénéficiaires de renforcement de capacités	2 400	250	2 000
Nombre de filles et enfants vulnérables déplacés bénéficiaires de la subvention à la scolarisation	430	430	385
Nombre d'élèves bénéficiaires de kits scolaires	12 000		8 000
Nombre d'enseignants volontaires pris en charge dans le cadre de la réouverture des établissements fermés	64	100	64
Nombre de salles de classe louées pour la continuité éducative	40	299	93
Nombre de tables-bancs acquis au profit des établissements hôtes	5 285		6 145

Source : PAT et rapport d'activités du ST-ESU

La mise en œuvre des activités au premier semestre 2022 a été négativement impactée par la situation socio-politique du pays qui a entraîné le ralentissement du fonctionnement de l'appareil d'Etat.

Les communautés sont sensibilisées pour la réinscription des enfants déscolarisés suite au déplacement forcé des populations

En 2022, dans le cadre de la mise en œuvre des activités de l'Education en Situation d'Urgence (ESU), il est prévu 5 séances de sensibilisation au profit des communautés pour la réinscription des enfants déscolarisés suite au déplacement forcé des populations. A la date du 30 juin, aucune séance n'a été réalisée. Les taux d'exécution physique et financière sont de 0%.

Des subventions sont octroyées aux élèves déplacés internes chefs de ménage

En 2022, il était initialement prévu d'octroyer des subventions aux élèves déplacés internes chefs de ménage. Au regard de l'urgence de répondre aux sollicitations des structures déconcentrées pour la prise en charge des candidats déplacés des zones de chocs vers les zones de replis, cette activité a été réaménagée pour apporter un appui aux candidats aux examens et concours scolaires des établissements délocalisés. A la date du 30 juin, l'ensemble des 29 511 candidats prévus ont été effectivement soutenus soit des taux d'exécution physique et financière de 100%.

Les capacités des enseignants sont renforcées en appui psychosocial (APS), approche Safe School sur les curricula ESU et l'enseignement à distance et autres approches innovantes

Au titre de 2022, il est prévu le renforcement des capacités des enseignants en appui psychosocial (APS), approche Safe School sur les curricula ESU et l'enseignement à distance et autres approches innovantes. A la date du 30 juin, 250 enseignants ont été formés sur une prévision de 2 000. Le taux d'exécution physique est de 12,5% avec un taux d'exécution financière de 19,70%.

Une subvention est apportée à la scolarisation des filles et enfants vulnérables déplacés

En 2022, il est prévu une subvention à la scolarisation des filles et enfants vulnérables déplacés. A la date du 30 juin, 430 ont bénéficié de subvention sur une prévision de 385. Le taux d'exécution physique est de 100% avec un taux d'exécution financière de 100%. Un financement additionnel de la Coopération Luxembourgeoise a permis de prendre en compte 45 autres filles vulnérables.

Les élèves des zones de repli des populations déplacées internes sont dotés en kits scolaires

Il est prévu de doter en kits scolaires, 8 000 élèves des zones de repli des populations déplacées internes. A la date du 30 juin 2022, le processus d'acquisition des kits scolaires est au stade du lancement de l'appel d'offres par la DMP.

Le taux d'exécution physique est de 10% contre un taux d'exécution financière de 0%.

Des enseignants volontaires sont pris en charge dans le cadre de la réouverture des établissements fermés

Dans le cadre de la réouverture des établissements fermés, il est prévu en 2022 la prise en charge de 64 enseignants volontaires. A la date du 30 juin, le dossier de transfert pour la prise en charge des enseignants communautaires est en cours. Le taux d'exécution physique est de 15% avec un taux d'exécution financière de 0%.

Des salles de classe sont louées pour la continuité éducative

Afin d'assurer la continuité éducative, il est prévu en 2022 la location de 93 salles de classe révisée à 299 pour la prise en compte de besoins supplémentaires. A la date du 30 juin, 299 salles ont été louées. Le taux d'exécution physique est de 100% avec un taux d'exécution financière de 100%.

Les établissements hôtes sont dotés en tables-bancs

Au titre des activités de 2022, il est prévu la dotation des établissements hôtes en tables-bancs. A la date du 30 juin, les contrats sont en cours de préparation par la DMP pour permettre l'acquisition des tables-bancs dans le cadre du Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS). Le taux d'exécution physique est de 35% avec un taux d'exécution financière de 0%.

Le taux d'exécution physique de l'action « Poursuite de l'Education en situation d'urgence (ESU) » est de 46,56% avec un taux d'exécution financière de 39,96%.

L'écart entre les taux d'exécution physique et financière s'explique par le fait que l'exécution physique est évaluée en tenant compte des activités intermédiaires telles que l'élaboration des dossiers d'appel d'offres et la notification des ordres de service aux entreprises. Selon le référentiel national de pondération des activités et tâches, ces étapes correspondent au taux global physique de 15%.

Cependant, l'exécution financière est calculée sur la base d'engagé visé. Or à la date du 31 décembre 2021, aucun paiement n'avait été effectué pour ce qui concerne les acquisitions

Les principales difficultés rencontrées dans la réalisation des activités sont entre autres l'inadaptation des procédures au contexte d'urgence qui entrave la mise à disposition à temps des ressources pour mener les activités, la crise politique a également ralenti la mise en œuvre des activités au cours du premier trimestre de l'année 2022.

Le retard s'explique d'une part par la suspension des activités ordonnée par le nouveau régime. D'autre part les activités entrant dans le cadre des acquisitions ont connu un grand retard car il fallait attendre la signature du décret biennal qui valide le Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS) et d'un arrêté annuel qui précise les activités éligibles par ledit programme. Or, lesdits documents du PUS sont signés avec un grand retard exceptionnel cette année (mois de juillet). Tous ces éléments mis ensemble expliquent le retard dans l'exécution des activités au deuxième trimestre de l'année 2022.

Les perspectives envisagées sont la mobilisation du personnel pour accélérer l'exécution des activités au troisième trimestre. Les partenaires techniques et financiers sont également sollicités pour mieux assurer la mise en œuvre des activités.

Le taux de réalisation physique du pilier 2 : Répondre à la crise humanitaire est de **53,21%** avec un taux d'exécution financière de **45,67%**.

II.2. Pilier 3 : Refonder l'Etat et améliorer la gouvernance

Le CSD-EF intervient au niveau de l'axe 3 : Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale à travers l'OS 3.2 : Accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie.

II.2.1. Axe 3 : Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale

II.2.1.1. Objectif stratégique 3.2 : Accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie

Tableau 12 : situation des indicateurs de l'axe 3 au 30 juin 2022

Indicateurs	Réf 2021	Réal. Au 30 juin 2022	Cible 2022
Indicateurs d'effet du PAT			
Proportion d'UFR ayant normalisé leurs années académiques (%)	46	ND	60
Nombre d'étudiants et étudiantes pour 100 000 habitants	884	ND	986
Durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur (Mois)	25,5	ND	22,5
Taux d'accroissement annuel des effectifs de l'EFTP (%)	17,86	ND	9
Taux brut de scolarisation au primaire (%)	86,1	ND	86,1
Taux brut de scolarisation au secondaire (%)	22,3	ND	23,4
Nombre de provinces couvertes par la phase pilote	0	0	2
Proportion des individus âgés de 15 ans et plus ayant suivis ou en train de suivre une formation professionnelle	14,1%	14,1%	ND
Indicateurs stratégiques du Secteur			
Taux de performance des universités du Burkina (%)	70,25	ND	75,19
Proportion d'étudiants et étudiantes ayant achevé un cycle	70,6	ND	67,9
Proportion d'étudiant (s et es) en situation de handicap bénéficiant d'un appui spécifique	35,2	ND	38,2
Proportion des étudiants inscrits dans les filières de l'EFTP au public	10,5	ND	6,2

Source : DGESS/MESRI

L'analyse du tableau ci-dessus concernant les indicateurs d'effets montre qu'au 30 juin 2022, aucun indicateur ne peut être renseigné car les informations sur tous ces indicateurs ne seront disponibles qu'en fin d'année.

II.2.1.1.1. Poursuite de la réforme du système éducatif (intégration de valeurs socioculturelles républicaines, renforcement de la professionnalisation, etc.)

Pour la réalisation de cette action, deux produits sont attendus.

Tableau 13 : situation des indicateurs de produits de l'action «poursuite de la réforme du système éducatif »au 30 juin 2022

Indicateurs	Réf. 2021	Réal. 2022	Cible 2022
Nombre de référentiels finalisés	22	0	5
Nombre de curricula élaborés	7	0	0
Disponibilité du rapport final	0	0	1
Nombre de conventions élaborées	0	0	1
Disponibilité du dispositif de traçabilité	0	0	1
Nombre de cadres accompagnés	0	0	1
Nombre de sessions du CTS tenues	0	0	4
Disponibilité de l'APC modulaire	0	0	1
Nombre de sessions du CPEDA tenues	3	0	3

Source : DGESS/MSJE

Des référentiels de l'EFTP sont élaborés et validés

En 2022, il est prévu l'élaboration de 5 référentiels relatifs à l'ouverture de nouvelles spécialités dans l'EFTP formel pour un montant prévisionnel de 50 000 000 FCFA. Un réaménagement budgétaire a permis de porter ce montant à 55 000 000 CFA. A la date du 30 juin, aucun référentiel n'a été élaboré. Cette situation s'explique par les effets du changement institutionnel en cours au MENAPLN.

Toutefois, il est prévu la stabilisation et la finalisation de 10 référentiels relevant des séries tertiaire et industrielle d'un montant de 10 000 000 F CFA ; la stabilisation et la finalisation de 12 règlements d'examen d'un montant de 15 000 000 F CFA et la validation de 22 référentiels préalablement élaborés et pré-validés d'un montant prévisionnel de 20 000 000 F CFA.

Par ailleurs, dans le cadre de l'Education non formelle, notamment la Formation technique spécifique (FTS), il est envisagé l'élaboration de 30 référentiels métiers d'un coût prévisionnel de 20 000 000 F CFA.

Les états généraux de la formation professionnelle tenus

En 2022, il est prévu la tenue des états généraux de la formation professionnelle avec un coût prévisionnel de 125 625 000 FCFA.

Au 30 juin 2022, les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

Le partenariat école/entreprise développé

En 2022, il est prévu l'élaboration de deux (02) conventions pour un coût prévisionnel de 5 315 000 FCFA.

Au 30 juin 2022, les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

Le dispositif de traçabilité des formations et des formés des centres de formation professionnelle du MSJE opérationnalisé

En 2022, il est prévu l'opérationnalisation du dispositif de traçabilité des formations et des formés des centres de formation professionnelle du MSJE avec un coût prévisionnel de 10 000 000 FCFA.

Au 30 juin 2022, les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

La mise en œuvre du cadre national pour l'apprentissage dual accompagné

En 2022, il est prévu l'accompagnement de la mise en œuvre du cadre national pour l'apprentissage dual avec un coût prévisionnel de 13 454 000 FCFA.

Au 30 juin 2022, les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

Les sessions du Comité Technique de Suivi (CTS) du PAT 2018-2020 de la PN/EFTP tenues

En 2022, il est prévu la tenue des sessions du Comité Technique de Suivi (CTS) du PAT 2018-2020 de la PN/EFTP pour un coût prévisionnel de 2 600 000 FCFA.

Le bilan au 30 juin révèle que les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

Une nouvelle architecture de l'APC modulaire élaborée

En 2022, il est prévu l'élaboration d'une nouvelle architecture de l'APC modulaire avec un coût prévisionnel de 25 000 000 FCFA.

Le bilan au 30 juin révèle que les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

Les sessions de la Commission Permanente des demandes d'autorisations (CPEDA) tenues

En 2022, il est prévu la tenue de trois (03) sessions de la Commission Permanente des demandes d'autorisations (CPEDA) avec un coût prévisionnel de 7 000 000 FCFA.

Le bilan au 30 juin révèle que les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

❖ Amélioration de la qualité et l'accès au système éducatif

Deux (2) indicateurs sont retenus pour mesurer l'atteinte de cette action. Il s'agit (i) du taux brut de scolarisation au primaire et (ii) du taux brut de scolarisation au secondaire.

Vingt et un (21) produits concourent à la réalisation de l'action. Les indicateurs de ces produits sont relevés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14 : situation des indicateurs de produits de l'action « amélioration de la qualité et l'accès au système éducatif » au 30 juin 2022

Indicateurs	Réf. 2021	Réal. 2022	Cible 2022
Nombre de nouvelles salles de classe construites pour le préscolaire	15	0	23
Nombre des salles de classe construites pour la résorption des paillotes	96	0	150
Nombre de nouvelles salles de classe construites pour l'expansion et la normalisation des écoles incomplètes	42	0	93
Nombre de nouvelles salles de classe (SDC) construites pour la résorption des CEG dans les salles d'emprunt	12	0	80
Nombre de nouvelles salles de classe construites pour le post-primaire et le secondaire général	29	0	182
Nombre d'établissements d'EFTP bénéficiaires de nouvelles infrastructures complémentaires	0	0	7
Nombre d'ateliers équipés dans les établissements d'EFTP	6	0	4
Nombre de lycées scientifiques construits	0	0	6
Disponibilité de la carte de la formation professionnelle	0	0	1
Effectif des personnes formées	0	0	40
Effectif des certifiés	9 633	0	8 859
Effectif des bénéficiaires	855	5813	5 596
Effectif des formés	0	0	50
Nombre de collectivités territoriales accompagnées	0	0	6
Nombre de rapports élaborés	1	0	2
Effectif des formateurs formés en perfectionnement	0	0	60
Effectif des formateurs formés en perfectionnement technique	0	0	100
Effectif des formateurs formés à l'exploitation des référentiels de formation	0	0	85
Nombre de programmes élaborés	0	0	6
Effectif des formateurs formés en maintenance de machine	0	0	25
Effectif des stagiaires	73	0	70

Source : DGESS/MENAPLN et DGESS/MSJE

D'un coût global d'environ 10,19 milliards de F CFA, ces infrastructures pour le compte du MENAPLN seront réalisées suivant trois modalités que sont le transfert des ressources aux communes, la maîtrise d'ouvrage déléguée et la maîtrise d'ouvrage directe. La part du transfert dans ces réalisations est estimée à environ 48% du montant total, soit 4,9 milliards de Francs CFA.

A la date du 30 juin, les agences et les entreprises sont en cours de recrutement pour le compte des infrastructures à réaliser au titre de la maîtrise d'ouvrage déléguée et de la maîtrise d'ouvrage directe (25%). Pour ce qui concerne le transfert, l'arrêté interministériel² répartissant les ressources financières destinées à la construction des infrastructures éducatives dans les communes a été signé le 06 juin 2022 (15%). La procédure d'approvisionnement des comptes des collectivités est en cours.

Concernant les 06 lycées scientifiques, les travaux de construction ont démarré et le taux d'exécution à la date du 30 juin 2022 est de 18,4%. Il convient de signaler que pour des raisons sécuritaires, le marché pour la construction du lycée scientifique régional de Dori a fait l'objet de changement de site. Le nouveau site désigné est Ouagadougou.

Le taux d'exécution physique moyen est de 19,33% avec un taux d'exécution financière de 79,41%.

La carte de la formation professionnelle mise à jour

² Arrêté interministériel n°2022-211/MEFP/MATDS/MENAPLN portant répartition de la somme de trente-deux milliards deux cent dix-sept millions huit cent mille six cent quarante-quatre (32 217 800 644) francs CFA représentant les ressources financières transférées aux communes en accompagnement des compétences transférées dans le domaine de l'éducation nationale, au titre du budget de l'Etat, exercice 2022.

En 2022, il est prévu la mise à jour de la carte de la formation professionnelle pour un coût prévisionnel de 12 500 000 FCFA.

Le bilan au 30 juin révèle que les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

Le Plan de Renforcement des Capacités mis à jour de la DGFP mis en œuvre

En 2022, il est prévu la mise en œuvre du Plan de Renforcement des Capacités mis à jour de la DGFP pour un coût prévisionnel de 11 191 000 FCFA.

Le bilan au 30 juin révèle que les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

Les examens du CQP, BPT, BQP et BPTS organisés

En 2022, il est prévu la tenue des examens du CQP, BPT, BQP et BPTS pour un coût prévisionnel de 2 421 927 000 FCFA.

Le bilan au 30 juin révèle que les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

5 596 personnes en âge de travailler bénéficiaires de formation sur financement du FAFPA

En 2022, il est prévu la formation de 5 596 personnes en âge de travailler à travers les subventions du FAFPA pour un coût prévisionnel de 3 015 800 000 FCFA.

Le bilan au 30 juin révèle que 5 813 bénéficiaires ont été formés dont 3 055 femmes pour un montant de 1 466 607 139 FCFA, d'où des taux d'exécution physique et financière respectifs de 103,88% et 48,63%.

Les acteurs de mise en œuvre de l'APOSE à l'utilisation du manuel de procédures formés

En 2022, il est prévu la formation des acteurs de mise en œuvre de l'APOSE à l'utilisation du manuel de procédures pour un coût prévisionnel de 4 560 000 FCFA.

Le bilan au 30 juin révèle que les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

Les collectivités territoriales et chambres consulaires accompagnées dans l'identification des besoins de formation au niveau local

En 2022, il est prévu l'accompagnement des collectivités territoriales et chambres consulaires dans l'identification des besoins de formation au niveau local pour un coût prévisionnel de 817 602 000 FCFA.

Le bilan au 30 juin révèle que les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

Des rapports trimestriels de mise en œuvre de l'APOSE élaborés

En 2022, il est prévu l'élaboration de deux (02) rapports trimestriels de mise en œuvre de l'APOSE pour un coût prévisionnel de 6 000 000 FCFA.

Le bilan au 30 juin révèle que les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

Le perfectionnement des formateurs assuré

En 2022, il est prévu le perfectionnement de 60 formateurs pour un coût prévisionnel de 3 000 000 FCFA.

Le bilan au 30 juin révèle que les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

Des formations de perfectionnement techniques de 100 formateurs de l'ANFP en génie mécanique, génie électrique, génie civil organisées

Le coût prévisionnel de ces formations de perfectionnement est de 60 000 000 FCFA pour le compte de l'année 2022.

Le bilan au 30 juin révèle que les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

85 formateurs formés à l'exploitation des référentiels de formation

En 2022, il est prévu la formation de perfectionnement en 85 formateurs sont formés à l'exploitation des référentiels de formation pour un coût prévisionnel de 60 000 000 FCFA.

Le bilan au 30 juin révèle que les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

Des programmes de formation modulaire qualifiante de courte durée dans six (06) métiers élaborés

En 2022, il est prévu l'élaboration de six (06) programmes de formation modulaire qualifiante de courte durées dans six (06) métiers pour un coût prévisionnel de 60 000 000 FCFA.

Le bilan au 30 juin révèle que les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

Des formateurs en maintenance des machines (coupe-couture) formés

En 2022, il est prévu la formation de 25 formateurs en maintenance des machines (coupe-couture) avec un coût prévisionnel de 28 000 000 FCFA.

Le bilan au 30 juin révèle que les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

Des programmes de formation dans les métiers de plomberie (niveau BQP) et Menuiserie Aluminium (niveau CQP) élaborés

En 2022, il est prévu l'élaboration de deux (02) programmes de formation dans les métiers de plomberie (niveau BQP) et Menuiserie Aluminium (niveau CQP) avec un coût prévisionnel de 10 000 000 FCFA.

Le bilan au 30 juin révèle que les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

Le recrutement, le placement et la prise en charge et le suivi des stagiaires (au Maroc et Tunisie) assuré

En 2022, il est prévu le recrutement, le placement et la prise en charge et le suivi des stagiaires (au Maroc et Tunisie) avec un coût prévisionnel de 4 545 000 FCFA.

Le bilan au 30 juin révèle que les taux d'exécution physique et financière de ce produit sont de 0% car sa période de réalisation est non échue.

En effet, le produit est prévu être réalisé au second semestre 2022.

Le fichier national des élèves, de l'inscription en ligne des élèves et de la production des cartes d'identité scolaires au Burkina Faso mis en œuvre

L'indicateur retenu pour mesurer l'atteinte de cette action est le nombre de provinces couvertes.

L'opérationnalisation de cette action passe par la réalisation d'un produit dont l'indicateur est relevé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 15 : situation des indicateurs de produits de l'action « Mise en œuvre du fichier national des élèves » au 31 décembre 2021

Indicateur	Réf. 2021	Réal. 2022	Cible 2022
Plateforme intégrée expérimentée	0	0	1

Source : DGESS/MENAPLN

La phase pilote est mise en œuvre à travers l'expérimentation de la plateforme intégrée

Concernant la mise en œuvre du fichier national des élèves, de l'inscription en ligne des élèves et de la production des cartes d'identité scolaires au Burkina Faso, en 2022, il est envisagé des activités de communication, l'hébergement de la plateforme sur deux serveurs, la formation de l'équipe projet sur diverses thématiques, la saisie des données, l'enrôlement des élèves, la saisie des Décisions de Fin d'année (DFA), l'élaboration du rapport bilan de la phase pilote et la tenue de la rencontre bilan.

Au 30 juin 2022, les TDR des différentes activités ont été élaborés et le déblocage des ressources financières est en cours. Le taux de réalisation physique est de 15% avec un taux d'exécution financière de 0%.

❖ Renforcement de la gouvernance de l'enseignement supérieur

Tableau 16: situation des indicateurs de produits de l'action « renforcement de la gouvernance de l'enseignement supérieur » au 30 juin 2022

Indicateurs	Réf. 2021	Réal. au 30 juin 2022	Cible 2022
Proportion (%) des UFR ayant achevé les semestres dans les délais	66,4	0	74,8
Session des assises tenue	0	0	0
Proportion (%) des Présidents d'universités élus	0	0	0
Nombre d'assistants, assistants hospitalo-universitaires et attachés de recherche recrutés	183	0	203

Source : DGESS/MESRI

Les semestres achevés dans les délais dans les UFR

Il est prévu en 2022, de travailler à la résorption des retards académiques dans les universités publiques à travers l'achèvement des semestres dans les délais au sein des Unités de Formation et de Recherche (UFR). Il s'agira de prendre en charge un nombre important d'étudiants dans les IESR privées conventionnées. Aussi, il est prévu de poursuivre le décrochage des nouvelles promotions, l'organisation des examens spéciaux et le rachat des étudiants dans les IESR, la mise en place d'une programmation semestrielle des enseignants, la mise en place des jurys dynamiques de correction. Ces actions ne seront évaluées qu'à la fin de l'année.

Les assises de l'enseignement supérieur et de la recherche tenues

En 2022, il est prévu d'élaborer le document de base des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche pour un coût prévisionnel de 30 000 000 FCFA.

Au 30 juin 2022, il est à noter que les termes de référence sont élaborés, une équipe est mise en place et la collecte des données est en cours pour l'élaboration du document. Les taux d'exécution physique et financière sont respectivement de 30% et 0%.

Les Présidents des institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR) élus

Il est prévu en 2022, l'élaboration des textes qui encadrent l'élection des présidents de toutes les IESR du Burkina Faso pour un coût prévisionnel de 25 000 000 F CFA.

Au 30 juin 2022, il est à noter que les termes de référence sont élaborés, une équipe est mise en place et la collecte des données est en cours pour l'élaboration du document. Les taux d'exécution physique et financière sont respectivement de 30% et 0%.

Les assistants et assistants hospitalo-universitaires recrutés

Il est prévu de recruter annuellement 203 assistants, assistants hospitalo-universitaires et attachés de recherche (A-AhU-AR) au profit des IESR. Le coût prévisionnel est de **37 000 000 FCFA**.

Au 30 juin 2022, on note que les termes de référence sont élaborés et le processus de recrutement est en attente de démarrage. Le taux de réalisation physique est de 15% et 0% pour le taux d'exécution financière.

❖ Amélioration de l'offre et la qualité de l'enseignement supérieur

Le tableau ci-dessous présente la situation des indicateurs de produits au 30 juin 2022.

Tableau 17: la situation des indicateurs de produits de l'action « amélioration de l'offre et la qualité de l'enseignement supérieur » au 30 juin 2022

Indicateurs	Réf. 2021	Réal. au 30 juin 2022	Cible 2022
Nombre d'étudiants demandeurs de logement hébergés	8 099	7562	8 099
Nombre de plats servis (en millions)	10,083	7,409	11,601
Nombre d'étudiants bénéficiaires des aides	95 745	36 420	104 875
Nombre d'étudiants bénéficiaires des prêts	16 783	6 262	20 000
Nombre d'étudiants bénéficiaires des bourses	8 485	7 107	9 617
Nombre de nouveaux bâtiments pédagogiques construits	3	0	2
Nombre d'amphithéâtres construits	4	0	2
Siège de l'Université virtuelle disponible	0	0	1
Nombre d'espaces numériques ouverts construits	0	0	3
Nombre d'espaces numériques ouverts fonctionnels	0	0	1
Nombre d'ordinateurs subventionnés	12 150	13 461	13 461

Source : DGESS/MESRI

8000 étudiants demandeurs de logement hébergés en moyenne par an

En 2022, il est prévu d'héberger 8 099 étudiants demandeurs de logement dans les cités et résidences universitaires pour un coût de 161 980 000 F CFA.

Au 30 juin 2022, ce sont 7 273 étudiants demandeurs de logement qui ont été hébergés dans les cités et résidences universitaires. Le taux de réalisation physique est de 89, 80% et le taux d'exécution financière de 100 %.

Des plats servis aux étudiants dans les restaurants universitaires

Il est prévu en 2022, le service de 11 601 023 plats aux étudiants dans les restaurants universitaires pour un montant prévisionnel de 10 372 110 000 F CFA.

Au 30 juin 2022, il a été servi 7 409 210 plats aux étudiants correspondant à un montant de 4 092 355 000 FCFA.

Le taux d'exécution physique est de 63,87% et le taux d'exécution financière de 39,45%.

Des aides et prêts octroyés par an aux étudiants

Il est prévu en 2022, d'octroyer 104 875 aides et 20 000 prêts aux étudiants des IESR publiques et privées pour un montant prévisionnel de 22 853 125 000 F CFA.

A la date du 30 juin 2022, on note 42 682 étudiants bénéficiaires soit 36 420 pour les aides et 6 262 étudiants pour les prêts. Le taux de réalisation physique est de 33,01% et le taux d'exécution financière de 34,05% pour ce produit.

Des bourses nationales et étrangères octroyées aux étudiants

En 2022, il est prévu d'octroyer 2 617 bourses et renouveler 7 000 bourses pour un montant prévisionnel de 10 528 715 142 F CFA.

Au 30 juin 2022, le nombre de bourses octroyées et renouvelées fait état de 7107 bourses, soit un taux de réalisation physique de 73,90%. Le taux de réalisation financière est de 58,10%.

Des bâtiments pédagogiques construits

En 2022, il est prévu l'achèvement des bâtiments pédagogiques des Centres universitaires (CU) de Gaoua, de Tenkodogo et de l'UFR/ST de l'UNZ ; le démarrage de la construction de trois (03) bâtiments pédagogiques à Banfora, Kaya et à l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou (EPO). Le coût prévisionnel est 2 141 336 788 FCFA.

Au 30 juin 2022, les niveaux de réalisation se présentent comme suit :

- les travaux de construction du bâtiment pédagogique du CU de Tenkodogo sont en arrêt pour négociation d'un avenant. Le niveau de réalisation est au niveau coulage de la dalle de R+1 soit un taux d'exécution physique de 60% ;
- pour la construction du bâtiment pédagogique du CU de Gaoua, les gros œuvres sont achevés et les autres lots sont en cours de réalisation. Le niveau de réalisation est à 60% ;
- les travaux de construction de l'UFR/ST à l'UNZ sont suspendus alors qu'ils étaient à 55% de réalisation, pour les mêmes raisons que celles de la cité ;
- pour la construction des bâtiments pédagogiques R+2 du CU de Kaya et de Banfora, les études de sol et architecturales sont en cours d'exécution. Les entreprises seront recrutées à l'issue de cette phase afin de démarrer les travaux avant la fin de l'année 2022 ;
- pour la construction du bâtiment pédagogique R+3 de l'EPO, le processus de recrutement des entreprises est en cours.

Le taux de réalisation physique du produit est de 12% et 0% pour le taux d'exécution financière. Le processus du paiement des décomptes suit son cours.

Des bâtiments amphithéâtres construits

En 2022, il est prévu l'achèvement de trois (03) amphithéâtres (500, 350 et 300 places) à l'UNZ ; de deux (02) amphithéâtres de 1000 et 1500 places à l'UTS et la construction d'un (01) amphithéâtre de 1000 places à l'UJKZ. Le coût prévisionnel est de 2 411 647 347 F CFA.

Le bilan au 30 juin 2022 laisse percevoir les niveaux de réalisation suivants :

- 85% pour les amphithéâtres de 500 et 300 places depuis décembre 2021 en raison des difficultés rencontrées dans le processus de passation des marchés. Les travaux vont reprendre au cours du deuxième semestre de l'année 2022 ;
- 55% pour l'amphithéâtre de 350 places et concerne essentiellement les gros œuvres. Le coût de l'amphithéâtre, qui est aussi au stade suspension des travaux, est inclus dans le montant de l'UFR/ST de l'UNZ et de la cité ;
- 80% pour les amphithéâtres de 1500 et 1000 places de l'UTS. Les travaux de construction des gros œuvres n'ont pas connu d'évolution par rapport à 2021 du fait que les ressources de 2021 d'une valeur de 500 000 000 F CFA aient été utilisées pour payer le niveau de travaux exécutés en 2020 ;
- 44% pour l'amphithéâtre de 1000 places à l'UJKZ.

Les taux d'exécution physique et financière du produit sont respectivement de 66% et de 42,54%.

Le siège de l'Université virtuelle construit

En 2022, il est prévu de réaliser les travaux de finition de Siège de l'université virtuelle pour un coût prévisionnel de 1 513 959 000 F CFA.

Au 30 juin 2022, on note que les travaux de construction des gros œuvres du siège de l'UV-BF sont achevés. Les travaux se poursuivent avec la réalisation des corps d'état secondaire. Le taux de réalisation physique est de 25 % et le taux de réalisation financière est de 0%. En effet, le comité de validation des paiements s'est réuni le 5 juillet 2022 pour apprécier l'évolution des travaux afin d'autoriser le paiement.

Des espaces numériques ouverts construits dans des chefs-lieux de régions

En 2022, il est prévu de rendre opérationnel et utilisable par les acteurs académiques, l'ENO de Karpala, d'achever la construction des gros œuvres et réaliser les corps d'état secondaire des ENO de Koudougou et Bobo, de démarrer les travaux de construction des ENO de Tampouy, Kouritenga et Dédougou. Le coût prévisionnel global est de 2 397 347 000 FCFA.

Au 30 juin 2022, on note que la fonctionnalité de l'ENO de Karpala est à un niveau de 85%. Les gros œuvres des deux anciens ENO sont achevés (100%) et la réalisation des corps d'état secondaire à 25%. Pour les 03 nouveaux ENO, un cabinet est recruté pour le suivi-contrôle de la construction.

Pour l'ensemble du produit, le taux de réalisation physique est de 70% et le taux d'exécution financière de 0%. Un décompte est déposé pour être payé.

Des ordinateurs subventionnés au profit des étudiants

En 2022, il est prévu, la subvention et la livraison de 13 461 ordinateurs dont 5 461 de l'Etat et 8 000 du bailleur au profit des étudiants d'un montant de 400 000 000 F CFA.

Au 30 juin 2022, ce sont, tous les 13 461 ordinateurs qui ont été subventionnés et 5 788 ordinateurs ont été livrés. Les taux d'exécution physique et financière sont de 100%.

Le taux de réalisation physique du Pilier 3 : Refonder l'Etat et améliorer la gouvernance est de **20,81%** avec un taux d'exécution financière de **11,88%**.

Synthèse de la performance par objectif stratégique du PAT

Pilier 2 : Répondre à la crise humanitaire

Axe 1 : Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix

OS 1.1 : Renforcer la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent

Sur 8 produits attendus, 5 ont enregistré des avancées notables. Il s'agit : (i) des filles et enfants vulnérables déplacés bénéficiaires de la subvention à la scolarisation, (ii) des enseignants volontaires pris en charge dans le cadre de la réouverture des établissements fermés et (iii) des salles de classe louées pour la continuité éducative, (iv) des élèves bénéficiaires de kits scolaires et (v) des tables-bancs acquis au profit des établissements hôtes.

Pilier 3 : Refonder l'État et améliorer la gouvernance

Axe 3 : Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale

Concernant l'objectif stratégique **3.2 : accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie les produits** pour lesquels on note des avancées significatives sont :

- des plats sont servis aux étudiants dans les restaurants universitaires ;
- 8000 étudiants demandeurs de logement sont hébergés en moyenne par an ;
- ordinateurs subventionnés au profit des étudiants.

III. État de fonctionnement du CSD

III.1 État de fonctionnement du CSD au 31 décembre 2021

En vue d'assurer un meilleur fonctionnement du CSD-EF, un arrêté interministériel n°2018-0009-MENA/MESRSI/MJFIP portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du CSD-EF a été signé le 15 janvier 2018 et mis à la disposition de tous les membres. L'article 4 dudit arrêté précise que des groupes thématiques sont constitués pour mener une réflexion sur des thématiques concernant les programmes des politiques relevant du CSD-EF. Conformément à cette disposition, l'arrêté interministériel n°2018-114-MENA/MESRSI/MJFIP portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement des groupes thématiques du CSD-EF a été signé le 4 juin 2018.

Pour le compte de l'année 2021, une commission technique a été mise en place par arrêtés n°2021-00112-MENAPLN/SG/DGESS du 30 avril 2021 portant création, attributions, composition et fonctionnement d'une commission technique du CSD-EF chargée de l'organisation de la revue annuelle 2021 et n°2021-00111-MENAPLN/SG/DGESS du 30 avril 2021 portant création, attributions, composition et fonctionnement d'une commission technique du CSD-EF chargée de l'organisation de la revue à mi-parcours 2021. Cette commission technique devait élaborer deux rapports : le rapport sectoriel de performance annuel 2020 et le rapport sectoriel de performance à mi-parcours 2021.

Dans le cadre de l'élaboration du rapport sectoriel annuel de performance 2021, une rencontre de validation des TDR et de cadrage s'est tenue le mercredi 22 juin 2022 dans la salle de réunion de la DGESS/MENAPLN. La collecte des données s'est déroulée du jeudi 23 au mercredi 29 juin 2022 et a concerné une équipe restreinte. La collecte des données et leur traitement ont permis à chaque ministère membre du CSD-EF de disposer d'informations nécessaires à l'élaboration du draft de rapport.

L'atelier de rédaction de l'avant-projet de rapport sectoriel annuel de performance 2021 a été tenu du vendredi 1^{er} au jeudi 14 juillet 2022 dans la salle réunion du SP-PSDEBS à Ouagadougou. Cet atelier a permis de disposer d'un avant-projet de rapport.

Par la suite, une pré-validation technique de cet avant-projet de rapport a été faite le vendredi 15 juillet 2022 par les responsables de structures centrales au sein de chaque ministère. Le lundi 18 juillet 2022, les DGESS des trois ministères membres du CSD-EF ont procédé à la validation technique de l'avant-projet de rapport dans la salle de réunion du MENAPLN, avant sa transmission aux membres statutaires du CSD-EF.

La revue annuelle 2022 s'est tenue le vendredi 29 juillet 2022 dans la salle de conférence du SP-PSDEBS à Ouagadougou.

Au titre des difficultés liées au fonctionnement du CSD-EF, on note l'insuffisance de matériels informatique et péri-informatique ainsi que celle des ressources financières.

En ce qui concerne le fonctionnement des groupes thématiques, on note que le groupe thématique Éducation et Enseignement supérieur a tenu une rencontre le 21 juin 2021 dans la salle de réunion de la DGESS du MENAPLN. Cette rencontre a porté sur la stabilisation de la programmation 2021-2025.

Au titre du Groupe thématique « Enseignement et Formation Techniques et Professionnels (EFTP), aucune rencontre n'a été tenue. Les deux groupes thématiques n'ont pas pu tenir toutes les rencontres prévues en raison de la fin du PNDES I et des travaux de l'écriture du PNDES II.

III Etat du fonctionnement du CSD au premier semestre 2022.

Au premier semestre 2022, le fonctionnement du CSD-EF est régi par l'arrêté interministériel n°2018-0009-MENA/MESRSI/MJFIP portant création, attributions, composition, organisation et fonctionnement du CSD-EF signé le 15 janvier 2018 et mis à la disposition de tous les membres.

Pour le compte de l'année 2022, les projets d'arrêtés pour la mise en place de la commission technique chargée d'élaborer les rapports annuel 2021 et à mi-parcours 2022 ainsi que le Plan d'action sectoriel de la Transition (PAST) du CSD-EF sont en cours de signature.

L'élaboration du rapport de performance à mi-parcours 2022 et du PAST du CSD-EF a été faite de façon concomitante avec celle du rapport de performance annuel 2021. Les différentes séances de validation y compris la revue sectorielle tenue le jeudi 28 juillet 2022 ont été également les mêmes.

Au titre des difficultés liées au fonctionnement du CSD-EF, au terme du premier semestre 2022, on note l'insuffisance de matériels informatique et péri-informatique ainsi que celle des ressources financières.

En ce qui concerne le fonctionnement des groupes thématiques, ni le groupe thématique « Éducation et Enseignement supérieur », ni le groupe thématique « Enseignement et Formation Techniques et Professionnels (EFTP) n'a tenu de rencontre, en raison de la fin du PNDES I et des travaux de l'écriture du PNDES II.

IV PERSPECTIVES

IV.1 Les perspectives d'actions du secteur au deuxième semestre 2022

Pour le reste de l'année 2022, les perspectives en vue d'accélérer la mise en œuvre des investissements dans le secteur sont entre autres, la reprise des chantiers de construction qui sont en arrêt ; l'intensification du suivi et contrôle des chantiers en exécution, la sensibilisation des parties prenantes au respect de leurs engagements et la mise en œuvre des activités ayant obtenu les Avis de Non Objection (ANO) des bailleurs au titre du Plan de Travail Annuel (PTA) 2021 révisé de l'APOSE-EFTP.

IV.2 Les perspectives sur la période 2023-2025

En matière d'enseignement supérieur, l'accent sera mis sur la réalisation de six (06) nouveaux bâtiments pédagogiques construits ; de cinq (05) amphithéâtres, l'achèvement des trois (03) ENO, la construction de quatre (04) autres ENO dans les autres chefs-lieux de région, la subvention de 24 000 ordinateurs et la tenue des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche.

En matière d'éducation de base et d'enseignement secondaire, l'accent sera mis sur la réalisation des activités suivantes :

- le renforcement des capacités de 6 000 enseignants ;
- la subvention à la scolarisation de 1 155 filles et enfants vulnérables déplacés ;
- la dotation de 24 000 élèves en kits scolaires ;
- la prise en charge de 192 enseignants volontaires dans le cadre de la réouverture des établissements fermés ;
- la résorption de 480 salles de classe sous paillotes ;
- la construction de 252 nouvelles salles de classe (SDC) pour la résorption des CEG dans les salles d'emprunt ;
- la construction de 127 nouvelles salles de classe pour le préscolaire ;
- la construction de 378 nouvelles salles de classe pour l'expansion du primaire et la normalisation des écoles primaires incomplètes ;
- la construction 564 nouvelles salles de classe pour le post-primaire et le secondaire général ;
- la réalisation de nouvelles infrastructures complémentaires au profit de 12 établissements d'EFTP ;
- la construction d'un lycée scientifique ;
- l'expérimentation de la Plateforme intégrée pour la mise en œuvre du fichier national des élèves, de l'inscription en ligne des élèves et de la production des cartes d'identité scolaire au Burkina Faso ;
- la certification des compétences ;
- l'acquisition des UMF ;
- la tenue des cadres de concertation entre acteurs intervenant dans le domaine de la formation professionnelle.

CONCLUSION

Ce rapport annuel 2021 et à mi-parcours 2022 du cadre sectoriel de dialogue Education et Formation a analysé la performance des trois ministères membres du CSD-EF. Pour la performance sectorielle au 31 décembre, le rapport donne la situation d'atteinte des cibles des indicateurs d'effet et d'impact inscrit dans le cadre de mesure de performance du PNDES II et celle des indicateurs stratégiques.

En ce qui concerne la performance sectorielle au premier semestre 2022, le rapport fait le bilan de la mise en œuvre des actions inscrites dans le PAT, les plans d'action des ministères.

La mise en œuvre des activités s'est effectuée dans un contexte difficile marqué par la persistance de l'insécurité ayant des répercussions sur les plans humanitaire, économique et social. En 2022, le contexte a été particulièrement marqué par une crise socio-politique qui a conduit à un changement de régime le 24 janvier 2022.

En dépit de ces difficultés, les activités programmées ont connu un taux de réalisation physique global de 79,42% et un taux d'exécution financière de 79,68% au 31 décembre 2021. Pour le premier semestre 2022, ces taux sont respectivement de 37,01% et de 28,77%.

Pour ce qui est de l'état de fonctionnement du CSD-EF, il convient de souligner qu'en 2021 les groupes thématiques n'ont pas pu tenir toutes les rencontres prévues en raison du temps consacré aux travaux d'élaboration de la politique nationale de développement. En ce qui concerne le premier semestre de l'année 2022, le cadre réglementaire du dispositif du suivi-évaluation du CSD-EF est en cours de révision.

ANNEXES

Annexe 1 : Cadre de mesure de performance sectorielle

Intitulé du CSD : Education et Formation
Impact escompté pour le Secteur : l'accès à l'éducation de qualité pour tous par l'accroissement de l'offre et l'amélioration de la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle en adéquation avec les besoins de l'économie

LIBELLE	Unité de l'indicateur	Réf.	Réal.
		2020	2021
Axe 3 : consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale			
Objectif stratégique (OS) 3.2 : accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie			
EA 3.2.1: l'accès de tous à une éducation et à une formation de qualité, adaptées aux besoins de l'économie est accru			
Indicateurs d'effets			
Taux brut d'admission au primaire	%	94,90%	97,30%
Taux brut d'admission au post-primaire	%	40,30%	42,90%
Taux brut d'admission au secondaire	%	16,70%	19,50%
Taux brut de scolarisation au préscolaire	%	5,90%	6,20%
Taux d'achèvement au primaire	%	60,30%	62,40%
Taux d'achèvement au post-primaire	%	39,00%	42,90%
Taux d'achèvement au secondaire	%	17,50%	20,00%
Taux d'alphabétisation		39,3% (2018)	ND
1 Proportion des individus âgés de 15 ans et plus ayant suivis ou en train de suivre une formation professionnelle	%	14,10%	ND
Produits			
Action 1: Développement et la gestion des infrastructures d'alphabétisation, d'éducation et de formation inclusives			
Construction			
De nouvelles infrastructures sont construites au profit de tous les niveaux d'enseignement	Nbre	123	98
De nouvelles salles de classe sont réalisées	Nbre	254	155
De nouvelles infrastructures du préscolaire sont réalisées	Nbre	10	4
Des salles de classe du préscolaire sont construites	Nbre	12	0

LIBELLE	Unité de l'indicateur	Réf.	Réal.
		2020	2021
De nouvelles infrastructures du primaire sont réalisées	Nbre	66	38
Des salles de classe du primaire sont construites	Nbre	198	114
Des salles de classe sont réalisées pour la résorption des paillotes	Nbre	21	81
De nouvelles infrastructures du post-primaire et secondaire général sont réalisées	Nbre	11	14
Des salles de classe du post-primaire et du secondaire général sont construites	Nbre	44	41
Des lycées scientifiques sont construits	Nbre	3	0
De nouvelles infrastructures de l'EFTP sont équipées	Nbre	0	3
Un centre de formation professionnelle est construit	Nbre	2	0
Des Unités Mobiles de Formation (UMF) sont acquises	Nbre	2	0
Recrutement			
De nouveaux éducateurs/enseignants du préscolaire et du primaire sont mis à disposition	Nbre	2 760	200
De nouveaux enseignants du post-primaire et du secondaire sont mis à disposition	Nbre	4 802	4 521
De nouveaux éducateurs/enseignants du préscolaire, du primaire et post-primaire et du secondaire sont recrutés pour formation	Nbre	2 918	2 778
De nouveaux encadreurs du préscolaire, du primaire et du post-primaire et du secondaire sont mis à disposition	Nbre	328	312
De nouveaux encadreurs du préscolaire et du primaire et du post-primaire et du secondaire sont recrutés pour formation	Nbre	1 026	932
Action 2: Amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation			
De nouvelles spécialités sont en cours de disponibilisation	Nbre	0	9
De nouveaux référentiels sont élaborés	Nbre	0	12
01 référentiel est élaboré	Nbre	61	1
Des sorties de suivi et de supervision de la qualité des formations des CFP dans les 13 régions réalisées	Nbre	231	279
Des apprenants sont formés dans les centres de formation professionnelle	Nbre	4 546	4 647
L'étude d'évaluation des effets et impacts des interventions du FAFPA est réalisée	Nbre	41,8%	50%
Les olympiades sont organisées	Nbre	1	1
01 référentiel est élaboré	Nbre	61	1
Des sorties de suivi et de supervision de la qualité des formations des CFP dans les 13 régions réalisées	Nbre		
Des apprenants sont formés dans les centres de formation professionnelle	Nbre		
L'étude d'évaluation des effets et impacts des interventions du FAFPA est réalisée	Nbre		
Les olympiades sont organisées	Nbre		

LIBELLE	Unité de l'indicateur	Réf.	Réal.
		2020	2021
Action 3: Poursuite de l'Education en situation d'urgence (ESU)			
Des salles de classe sont construites	Nbre	50	25
Des tables-bancs sont acquis	Nbre	8 000	9 779
Des kits scolaires (toutes sources confondues) sont dotés	Nbre	5 000	154 300
Des salles de classe sont louées pour accueillir les élèves des établissements délocalisés	Nbre	47	87
Des enseignants communautaires sont pris en charge à raison d'une allocation mensuelle de 120 000	Nbre	0	55
Des 500 enseignants et encadreurs pédagogiques sont formés sur les curricula ESU	Nbre	500	500
Des enseignants et animateurs sont formés sur l'APS	Nbre	200	250
Des chargés de statistiques sont formés à la collecte et au traitement des données sur l'ESU	Nbre	0	500
Des acteurs des écoles, lycées et collèges des zones affectées par l'insécurité sont formés sur l'éducation à la paix et aux dangers des mines	Nbre	0	650
La déclaration sur la sécurité des écoles et les lignes directrices pour la protection des écoles et des Universités contre l'utilisation militaire est vulgarisée dans les conflits armés dans 5 régions à forts défis sécuritaires	Nbre	0	5
Le mécanisme de collecte d'information et de remontée de données de l'ESU est conçu en cohérence avec le SIGE	Nbre	0	1
Les Cluster sous nationaux sont mis en place et leurs membres sont formés sur la coordination de l'ESU	Nbre	1	5
La communauté est sensibilisée pour leur implication dans la mise en œuvre de la SN-ESU	Nbre	2	3
Des données sur l'ESU sont collectées et le rapport produit	Nbre	8	8
Action 4: Amélioration de la santé, de l'hygiène et de la nutrition en milieu scolaire			
Des acteurs du primaire et du post primaire sont formés sur la santé sexuelle et reproductive (SSR) et sur l'utilisation du kit ruban rouge	Nbre	39	80
Des points focaux VIH/SIDA sont formés en plaidoyer, planification et suivi-évaluation des activités de lutte contre le VIH/SIDA et les IST	Nbre	47	50
La conférence sur la promotion de la santé sexuelle et reproductive (SSR) suivie de dépistage est organisée au profit de 117 élèves professeurs de la Direction régionale de l'Institut national de Formation des personnels de l'éducation du Centre-Est	Nbre	1	1
La séance de sensibilisation de 53 élèves professeurs sur les cancers du sein et du col de l'utérus suivie de dépistage de 38 femmes est organisée en marge de la Journée internationale de la Femme	Nbre	1	1
Des missions de suivi de l'exploitation du kit ruban rouge par 20 enseignants au niveau des établissements d'enseignement post-primaire des Hauts-Bassins et du Plateau Central sont organisées	Nbre	2	2

LIBELLE	Unité de l'indicateur	Réf.	Réal.
		2020	2021
Des élèves du post-primaire et du secondaire ont bénéficié de séances de sensibilisation sur le VIH/SIDA et les IST dans les 13 régions	Nbre	9 787	30 374
Des élèves ont bénéficié de séances d'information et de sensibilisation sur le VIH/SIDA dont 148 ont fait le test de dépistage du VIH/SIDA lors de la Journée mondiale de lutte contre le Sida en 2021	Nbre	111	650
Le document d'orientations stratégiques du secteur de l'éducation en matière de lutte contre le VIH/SIDA, les infections sexuellement transmissibles et d'autres problèmes de santé et de nutrition est relu	Nbre	0	1
Des élèves du CP1 ont bénéficié d'une visite médicale sur une prévision de 80 000 élèves y compris la cible du préscolaire	Nbre	0	108 861
			80 000
Des élèves du primaire des provinces du loba, des Balé et du Bazèga sont déparasités et supplémentés en vitamine et en fer/acide folique	Nbre	0	133 917
Des autorités et acteurs locaux sont formés sur les activités de santé-hygiène-nutrition en milieu scolaire et la gestion du Programme de repas scolaires	Nbre	0	2 027
Des structures éducatives sont dotées en kits d'hygiène/assainissement	Nbre	0	307
La journée mondiale de l'hygiène menstruelle (JMHM) et causeries éducatives dans 12 écoles de la Tapoa est commémorée	Nbre		12
L'étude sur l'état des lieux de la GHM au Burkina est élaborée	Nbre		1
Une sortie de suivi de mise en œuvre du projet d'amélioration de l'accès des enfants et spécialement des filles et leur communauté aux services d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement adéquats sur l'hygiène menstruelle est effectuée dans la région de l'Est	Nbre		1
Des filles du primaire et du post-primaire de 10 à 19 ans des provinces du Séno (Sahel) et du Boulgou (Centre-Est) ont bénéficié de déparasitage et de supplémentation en fer/acide folique	Nbre		42 000
Les capacités des acteurs du post-primaire des provinces de la Gnagna et du Gourma sont renforcées en santé-hygiène-nutrition dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Adosanté de Helen Keller international (HKI)	Nbre		119
Les activités de santé-hygiène-nutrition en milieu scolaire par le Catholic Relief Services (CRS) à travers les projets Béooq Biga 3 au Centre Nord et Sanya So « Ecoles amies de WASH » à Banfora sont mises en œuvre	Nbre		1
Le livret de sensibilisation intitulé « Mon guide SSRAJ, Filles et Garçons » est relu	Nbre		1
La ligne verte 80 00 12 80 du CMLS est opérationnalisée	Nbre		1
Les préoccupations en lien avec la prévention des infections à VIH et sexuellement transmissibles de 3002 élèves du post-primaire et du secondaire sont prises en charge	Nbre		3 002
Action 5: Promotion de l'égalité, de l'équité d'accès et du maintien dans l'éducation formelle et dans la formation			

LIBELLE	Unité de l'indicateur	Réf.	Réal.
		2020	2021
Des vivres sont acquis pour les structures du préscolaire et des écoles primaires publiques et privées	Tonne	40 093,92	40 281,05
Des vivres sont acquis pour les établissements du post-primaire et secondaire publics	Tonne	911,36	554,008
De nouveaux élèves du post-primaire sont bénéficiaires de bourses scolaires	Nbre	3 622	2 678
De nouveaux élèves du secondaire sont bénéficiaires de bourses scolaires	Nbre	2 424	3 416
Des formations sont subventionnées	Nbre	36 232	16 069
Des bourses sont octroyées aux apprenants des CFP du MSJE	Nbre	4 150	73
Intégration des sous-secteurs du système éducatif et leur gestion de manière holistique			
Le document de politique linguistique du Burkina Faso est élaboré	Nbre	0	1
Les systèmes d'écriture dans quatre langues nationales (Bobo Mandarin, Gulmancema, Kassim, Lyele) sont harmonisés	Nbre	0	4
Le rapport national de performances du système éducatif est disponible	Nbre	0	1
Des rencontres de concertation MENAPLN/Communes sont organisées	Nbre	1	1
Les cadres de concertations avec les partenaires sociaux sont organisés	Nbre	4	10
Les rencontres du cadre partenarial sont tenues	Nbre	3	6
Les recommandations des Missions conjointes de suivi du PDSEB (MCS) sont mises en œuvre	Nbre	1	4
Des sessions de la Commission Permanente d'Examen des Demandes d'Autorisations (CPEDA) tenues	Nbre	3	3
La Journée Internationale de la Jeunesse (JIJ) organisée	Nbre	1	1
Le Forum National de la Jeunesse (FNJ) est tenu	Nbre	1	1
Les états généraux de la formation professionnelle sont tenus	Nbre	0	0
Le cadre national de partenariat Etat-secteur privé en matière de formation professionnelle/Cadre national de référence pour le fonctionnement des centres de formation productif CNPB partenaire obligatoire est animé	Nbre	0	0
Promotion de la formation professionnelle des 15 ans et plus	%	14,1	14,1
Les plans de formation des entreprises sont financés Nombre	Nbre	36 232	855
Des examens de qualification professionnelle organisés Nombre	Nbre	4 878	9 633
EA 3.2.2 : l'accès à un enseignement supérieur de qualité, adapté aux besoins de l'économie est accru			
Indicateurs d'effets			
Nombre d'étudiants et étudiantes pour 100 000 habitants	Nbre	739	884
Proportion d'étudiants et étudiantes ayant achevé un cycle	Pourcentage	66,1	70,6
Proportion d'étudiant (s et es) en situation de handicap bénéficiant d'un appui spécifique	Pourcentage	35,2	35,2
Durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur (Mois)	Mois	25,5	25,5

LIBELLE	Unité de l'indicateur	Réf.	Réal.
		2020	2021
Proportion des étudiants inscrits dans les filières de l'EFTP dans le public	Pourcentage	5,8	10,5
Produits			
Amélioration de l'offre et de la qualité de l'enseignement supérieur			
Amphithéâtres réalisés (achèvement)	Nbre	4	5
Bâtiments pédagogiques construits (achèvement)	Nbre	0	3
Siège de l'université virtuelle fonctionnel	Nbre	0	0
Espaces Numériques Ouverts (ENO) fonctionnel	Nbre	0	0
Bibliothèques réalisées	Nbre	0	0
Ordinateurs subventionnés au profit des étudiants	Nbre	7 871	12 150
Assistants et assistants hospitalo-universitaires au profit des universités publiques recrutés	Nbre	0	183
Renforcement de la fourniture des services sociaux aux étudiants			
Cités universitaires réalisées	Nbre	1	1
Etudiants demandeurs de logement hébergés	Nbre	6 000	8 099
Plats servis dans les restaurants universitaires	Nbre	7 786 658	10 083 000
Bourses nationales et étrangères octroyées aux étudiants	Nbre	8 787	8 485
Aides et prêts octroyés aux étudiants	Nbre	106 924	90 028
Prêts de labo octroyés aux étudiants du public	Nbre	616	790
Renforcement de la gouvernance dans les IESR			
Sites d'IESR bornés	Nbre	0	1
Textes d'organisation et gestion des IESR relus	Nbre	0	3

Annexe 2 : Cadre de résultats produits de la Matrice des Reformes stratégiques et des Investissements structurants (MRSIS) PNDES et de la MRSIS sectoriel

Libellé	Unité de l'indicateur	Réf.	Réal. au 30 juin
		2021	2022
Pilier 2: Répondre à la crise humanitaire			
Axe 1 : Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix			
OS-1 : Renforcer la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent			
Action 127 : Soutien au retour volontaire, à l'intégration locale et à la réinstallation des personnes déplacées dans leurs zones d'origine et garantie de leur sécurité			
Indicateurs d'actions			
Proportion de PDI volontairement retournés, intégrés ou réinstallés			
Produits			
Les communautés sont sensibilisées pour la réinscription des enfants déscolarisés suite au déplacement forcé des populations	Nbre	3	0
Des subventions sont octroyées aux élèves déplacés internes chefs de ménage	Nbre	0	0
Les capacités des enseignants sont renforcées en appui psychosocial (APS), approche Safe School sur les curricula ESU et l'enseignement à distance et autres approches innovantes	Nbre	2 400	250
Une subvention est apportée à la scolarisation des filles et enfants vulnérables déplacés	Nbre	430	430
Les élèves des zones de repli des populations déplacées internes sont dotés en kits scolaires	Nbre	12 000	
Des enseignants volontaires sont pris en charge dans le cadre de la réouverture des établissements fermés	Nbre	64	100
Des salles de classe sont louées pour la continuité éducative	Nbre	40	299
Les établissements hôtes sont dotés en tables-bancs	Nbre	5 285	
Pilier 3 : Refonder l'Etat et améliorer la gouvernance			
Axe 3 : Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale			
OS-3.2 : Accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie			
Indicateur d'action			
Taux d'accroissement annuel des effectifs de l'EFTP	Pourcentage	17,86	17,86
Proportion d'UFR ayant normalisé leurs années académiques (%)	Pourcentage	46	ND
Taux de performance des universités du Burkina (%)	Pourcentage	70,25	ND
Nombre d'étudiants et étudiantes pour 100 000 habitants	Nombre	884	ND

Libellé	Unité de l'indicateur	Ref.	Réal. au 30 juin
		2021	2022
Durée moyenne d'obtention d'un premier emploi pour un sortant de l'enseignement supérieur (Mois)	Mois	25,5	ND
Action 076 : Poursuite de la réforme du système éducatif (intégration de valeurs socioculturelles républicaines, renforcement de la professionnalisation, etc.)			
Des référentiels de l'EFTP sont élaborés et validés	Nbre	22	0
Les curricula des TIC sont élaborés	Nbre	7	0
Les états généraux de la formation professionnelle sont tenus	Nbre	0	0
Le partenariat école/entreprise est développé	Nbre	0	0
Le dispositif de traçabilité des formations et des formés des centres de formation professionnelle du MSJE est opérationnalisé	Nbre	0	0
La mise en œuvre du cadre national pour l'apprentissage dual est accompagnée	Nbre	0	0
Les sessions du Comité Technique de Suivi (CTS) de l'APOSE-EFTP sont tenues	Nbre	0	0
Une nouvelle architecture de l'APC modulaire est élaborée	Nbre	0	0
Les sessions de la Commission Permanente des demandes d'autorisations (CPEDA) sont tenues	Nbre	3	0
Action 077: Amélioration de la qualité et l'accès au système éducatif			
Indicateurs d'actions			
Taux brut de scolarisations au primaire	Pourcentage	86,1	86,1
Taux brut de scolarisation au secondaire	Pourcentage	22,3	22,3
Produits			
De nouvelles infrastructures sont construites au profit de tous les niveaux d'enseignement	Nbre	104	0
De nouvelles salles de classe sont réalisées	Nbre	183	0
De nouvelles infrastructures du préscolaire sont réalisées	Nbre	4	0
Des salles de classe du préscolaire sont construites	Nbre	0	0
De nouvelles infrastructures du primaire sont réalisées	Nbre	46	0
Des salles de classe du primaire sont construites	Nbre	138	0
Des salles de classe sont réalisées pour la résorption des paillotes	Nbre	96	0
De nouvelles infrastructures du post-primaire et secondaire général sont réalisées	Nbre	15	0
Des salles de classe du post-primaire et du secondaire général sont construites	Nbre	45	0
Des lycées scientifiques sont construits	Nbre	0	0

Libellé	Unité de l'indicateur	Réf.	Réal. au 30 juin
		2021	2022
De nouvelles infrastructures du post primaire et du secondaire technique et professionnel sont réalisées	Nbre	0	0
La carte de la formation professionnelle est mise à jour	Nbre	0	0
Le Plan de Renforcement des Capacités mis à jour de la DGFP est mis en œuvre	Nbre	44	0
Les examens du CQP, BPT, BQP et BPTS sont organisés	Nbre	9 663	0
5 596 personnes en âge de travailler sont bénéficiaires de formation sur financement du FAFPA	Nbre	855	5 813
Les acteurs de mise en œuvre de l'APOSE à l'utilisation du manuel de procédures sont formés	Nbre	0	0
Les collectivités territoriales et chambres consulaires sont accompagnées dans l'identification des besoins de formation au niveau local	Nbre	0	0
Les rapports trimestriels de mise en œuvre de l'APOSE sont élaborés	Nbre	1	0
Le perfectionnement des formateurs est assuré	Nbre	0	0
Des formations de perfectionnement techniques de 100 formateurs de l'ANFP en génie mécanique, génie électrique, génie civil sont organisées	Nbre	0	100
85 formateurs sont formés à l'exploitation des référentiels de formation	Nbre	0	85
Des programmes de formation modulaire qualifiante de courte durée dans six (06) métiers sont élaborés	Nbre	0	6
Des formateurs en maintenance des machines (coupe-couture) sont formés	Nbre	0	25
Des programmes de formation dans les métiers de plomberie (niveau BQP) et Menuiserie Aluminium (niveau CQP) sont élaborés	Nbre	0	2
Le recrutement, le placement et la prise en charge et le suivi des stagiaires (au Maroc et Tunisie) est assuré	Nbre	73	0
Action 078: Mise en œuvre du fichier national des élèves, de l'inscription en ligne des élèves et de la production des cartes d'identité scolaires au Burkina Faso			
Indicateurs d'actions			
Nombre de provinces couvertes	Nbre	0	0
Plateforme intégrée expérimentée	Nbre	0	0
Produit			
La phase pilote est mise en œuvre à travers l'expérimentation de la plateforme intégrée	Nbre	0	0
A079 Renforcement de la gouvernance de l'enseignement supérieur			

Libellé	Unité de l'indicateur	Ref.	Réal. au 30 juin
		2021	2022
Les semestres sont achevés dans les délais dans les UFR	Nbre	66,4	0
Les assises de l'enseignement supérieur et de la recherche sont tenues	Nbre	0	0
Les Présidents des institutions d'enseignement supérieur et de recherche (IESR) sont élus	Nbre	0	0
Recruter 203 assistants, assistants hospitalo- universitaires et attachés de recherche par an	Nbre	183	0
A080 : amélioration de l'offre et de la qualité de l'enseignement supérieur			
Des cités et résidences universitaires sont Construites/ réhabilitées	Nbre	1	0
8000 étudiants demandeurs de logement sont hébergés en moyenne par an	Nbre	8 099	7 562
Des plats sont servis aux étudiants dans les restaurants universitaires	Nbre	10 083 366	7 409 210
Des aides et prêts sont octroyés par an aux étudiants	Nbre	90 028	0
Des bourses sont octroyées aux étudiants	Nbre	8 485	7 107
Des bâtiments pédagogiques sont construits	Nbre	3	0
Des bâtiments amphithéâtres sont construits	Nbre	0	0
Le siège de l'Université virtuelle est construit	Nbre	0	0
Des espaces numériques ouverts sont construits dans des chefs-lieux de régions	Nbre	0	0
8000 ordinateurs subventionnés par an au profit des étudiants	Nbre	12 150	13 461

Annexe 3 : Situation des infrastructures du MENAPLN au 30 juin 2022

Niveau	Type d'Infrastructures	Réf. 2021		Réalisation 2022		Cible 2022	
		Infrastructures	SDC	Infrastructures	SDC	Infrastructures	SDC
Préscolaire	Bloc de 3 SDC (equip, elect) +hang+clot+lat	3	15	0	0	4	12
	Clôture+ hang+ cuisine+ lat	4	0	0	0	0	0
	1 SDC+Clôture+ latrine	0	0	0	0	11	11
Sous total préscolaire		7	15	0	0	15	23
Primaire	Bloc de 3 SDC bur + mag + latrines pour paillote	32	96	0	0	50	150
	Bloc de 3 SDC bur + mag + latrines pour expansion	7	21	0	0	15	45
	Bloc de 3 SDC bur + mag + latrines pour	6	18	0	0	16	48

	normalisation						
	Blocs de 3 SDC complémentaires	1	3	0	0	0	0
Sous total primaire		46	138	0	0	81	243
Post primaire et secondaire général	2 blocs pédag+adm+ forages + lat pour résorption de salles d'emprunts	3	12	0	0	20	80
	Total SDC pour résorption de salles d'emprunt	3	12	0	0	20	80
	2 blocs pédag+adm+ forages + lat pour expansion CEG	4	16	0	0	14	56
	Bloc de 2 SDC+adm + latrines+ équip pour normalisation de CEG	2	4	0	0	12	24
	Blocs de 3 SDC complémentaires pour extension de CEG et lycées	1	3	0	0	9	27
	Bloc de 3 SDC+ équip pour érection de CEG en lycée	2	6	0	0	25	75
	Ensemble nouvelles SDC pour post primaire et secondaire	9	29	0	0	60	182
	Lycées scientifiques	0	0	0	0	6	36
	Bâtiments administratifs pour CEG	2	0	0	0	6	0
	Blocs de 2 SDC pour filières EFTP				0		5
Sous total post primaire et secondaire général		14	41	0	0	97	308
Post primaire et secondaire technique et professionnel	Etablissements d'EFTP bénéficiaires de nouvelles infrastructures complémentaires (blocs pédagogiques et/ou murs de clôture)	0	0	0	0	7	0
	Ateliers équipés dans les établissements d'EFTP	6	0	0	0	4	0
Sous total post primaire et secondaire technique et professionnel		6	0	0	0	11	0
ENF	CEBNF	0	0	0	0	3	12
	CPAF (1SDC+garde bébé+bibliothèque)	0	0	0	0	3	3
Sous total ENF		0	0	0	0	6	15
Infrastructures complémentaires	Forages	11	0	0	0	63	0
	Latrines	25	0	0	0	93	0
	Achèvement des travaux (SDC progressives)	0	0	0	0	11	0

	Réhabilitations	3	0	0	0	76	0
Sous total infrastructures complémentaires		39	0	0	0	243	0
TOTAL GENERAL		109	179	0	0	453	589